

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté du Génie de la Construction
Département d'Architecture**



**MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE
Option : Architecture, ville et patrimoine
Atelier : Requalification Urbaine**

**Requalification des espaces publics de l'entrée ouest de la
ville de Tizi-Ouzou : Cas d'un multiplexe**

Présenté par :

BACHATENE Fouzia

OGAL Amine

Encadré par :

M^{me} BOUKHALFA Karima

M. DAHLI Mohamed

Devant le jury :

M. Salhi Brahim

M.C.A

UMMTO

Président

M. Mezeghrane Zahoua

M. A. A.

UMMTO

Examinatrice

M. Belkhamsa Belkaçem

M. A. A.

UMMTO

Examineur

Juin 2016

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier nos encadreurs du département d'architecture de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, **M^{me} Boukhalfa Benazzouz Karima**, Maître assistante classe A et **M. Dahli Mohamed**, Maître conférences classe A, pour leur aide, leur suivi, leur conseils ainsi que leur disponibilité au cours de la réalisation de notre travail de recherche en Master en architecture. Comment oublier les membres du jury, d'avoir accepté cette tâche combien difficile : d'évaluer un travail de recherche, M. Belkhamsa Belkaçem M. Mezeghrane Zahoua et M. Salhi Brahim .

Nous remercions également tous les enseignants de notre département, des modules de base ou d'ateliers, plus particulièrement ceux qui nous ont suivis durant notre cursus pédagogique, ainsi que le personnel des centres documentaires de Tamda et de l'Habitat.

Nous tenons également à remercier les éléments du service technique et d'urbanisme de l'assemblée populaire de la ville de Tizi-Ouzou. Sans oublier le service d'urbanisme de la Direction d'urbanisme, d'Architecture et de la Construction.

Nos remerciements sont à l'égard de M. Mezeghrane Zahoua, pour son aide et ses orientations remarquées dans le domaine cinématographique en général et les salles de cinéma en particulier.

Et comment oublier Salah, fonctionnaire de l'ancienne gare routière de Tizi-Ouzou, pour son aide et les facilitations sur notre site d'étude.

Nous tenons également à remercier tous les membres de notre administration, département, faculté et université pour toute l'aide, qu'elle soit matériel ou morale.

Nos pensées vont particulièrement à nos chères familles, à nos proches et à nos amis qui n'ont ménagé aucun effort et nous ont soutenu et épaulé tout au long de notre cursus et à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

Requalification des espaces publics de l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou : Cas d'un multiplexe

Résumé

Ce travail de recherche a pour objectif de cerner la problématique de l'espace public dans le milieu urbain. Il s'agit en premier lieu de cerner la place qu'ils occupent aujourd'hui dans les politiques de requalification des villes et dans les stratégies de métropolisation à l'échelle mondiale. Partant de là, nous avons transposé cette problématique au contexte algérien et plus particulièrement à la ville de Tizi-Ouzou confrontée ces dernières décennies à la problématique de l'expansion urbaine engendrée par l'augmentation de la population, la forte augmentation du trafic routier, et une hausse de la demande en logements. Cela a donné lieu à un accroissement des surfaces minérales au détriment de l'espace public dans la ville de Tizi-Ouzou.

Conformément à notre hypothèse nous avons proposé d'apporter une alternative au manque d'espaces publics dédiés aux pratiques culturelles en particulier au domaine cinématographique et d'en évaluer le potentiel pour le contexte de Tizi-Ouzou. En effet si la ville de Tizi-Ouzou a hérité d'un nombre important de salles de cinéma de la période coloniale, il n'en reste aujourd'hui que le cinéma mondial récemment réhabilité grâce à la nouvelle politique des pouvoirs publics envers ce septième art. C'est dans cette optique que nous voulons également participer à ce renouveau à travers la projection d'un cinéma multiplexe.

Pour abriter ce projet, le choix de notre zone d'intervention s'est portée sur l'assiette éclatée représentant l'ancien site de la gare routière à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou ainsi que le vide urbain désaffecté présent en face. Outre la conception d'un cinéma multiplexe, nous proposerons aussi la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare qui servira de pépinière et alimentera non seulement notre projet mais les différents espaces publics de la ville de Tizi-Ouzou.

Mots clés : Espaces publics, cinéma, multiplexe, requalification, entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, ancienne gare routière Tizi-Ouzou.

Sommaire

Introduction générale	09
PREMIER CHAPITRE : Les espaces publics, éléments de la requalification urbaine	
Introduction	13
I. Concept d'espaces publics	14
I.1. Caractéristiques de l'espace public	14
I.1.1. Formes de l'espace public	14
I.1.2. Fonctions et usages des espaces publics	15
I.2. Aperçu historique sur les espaces publics	15
I.2.1. L'agora grecque	15
I.2.2. Le Forum Romain	15
I.2.3. L'espace public de l'époque médiévale	16
I.2.4. L'espace public de la renaissance	16
I.2.5. L'espace public de la période classique	17
I.2.6. L'espace public de l'ère industriel	17
I.2.7. Urbanisme moderne et Disparition de l'espace public.....	18
I.2.8. L'espace public conçu comme un vide un résidu dans les grands ensembles	18
I.2.9. L'espace public de la période contemporaine	19
I.3. Les types des espaces publics	20
I.3.1. La rue	20
I.3.2. Le boulevard	20
I.3.3. L'avenue	21
I.3.4. L'impasse	21
I.3.5. Le passage	21
I.3.6. La place publique	21
I.3.7. Les jardins publics	21
I.3.8. L'esplanade	22
I.3.9. La Promenade public	22
I.3.10. Le Square	22
I.3.11. Le parc	23
I.4. Le rôle des espaces publics	23
I.4.1. Un élément structurant de l'espace urbain	23
I.4.2. Un lieu de cohésion sociale	23

I.4.3. Un espace de communication et d'information	23
I.5. Les enjeux de l'espace public	23
I.5.1. L'enjeu économique	26
I.5.2. L'espace public enjeu social et culturel	24
I.5.3. Enjeu esthétique	24
I.5.4. L'identité	24
I.6. S'approprier l'espace public.....	25
II. La requalification	26
II.1. Les opération de la requalification urbaine	26
II.2. Stratégie de requalification dans la ville contemporaine	27
II.3. Regain d'intérêt pour l'espace public durant les années 1980.....	28
II.4. L'espace public contemporain, élément de métropolisation	28
II.5. Transformer l'image de la ville en requalifiant l'espace public	28
II.5.1. Le marketing urbain et l'espace public	29
II.5.2. Le tourisme urbain et l'espace public	29
II.5.3. La culture et l'espace public	29
Conclusion	30

DEUXIEME CHAPITRE : Analyse d'exemples

Introduction	32
I. La ville de Barcelone	33
I.1. Présentation	33
I.2. Diagnostic	33
I.3. L'objectif de la politique urbaine Barcelonaise	33
I.4. Les principes qui ont guidé la politique urbaine Barcelonaise	34
I.5. Les Jeux Olympiques de 1992	34
I.6. Plan d'action	34
I.7. Les différentes actions agissant sur les espaces publics	35
I. La ville de Lyon	40
I.1. Présentation	40
I.2. La nouvelle politique du Grand Lyon	40
I.3. Plan presque	42
I.4. Les actions majeures	44
Conclusion	46

TROISIEME CHAIPTRE : Les espaces publics cinématographiques

Introduction	48
I. Evolution historique de l'architecture cinématographique	49

I.1. La première période à partir de 1907	50
I.1.1. Les cinémas primitifs	50
I.1.2. les théâtres cinématographiques	50
I.2. La deuxième période, l'entre deux guerres	50
I.3. Les cathédrales de cinéma	51
I.4. La troisième période, à partir de 1930.....	51
I.5. Les années 1950	51
I.6. Apparition des complexes multisalles, 1970.....	51
I.7. Emergence des multiplexes	52
II. La salle de cinéma, un vocabulaire pour l'urbain	52
III. Salle comme outil de requalification urbaine	53
IV. Histoire cinématographique algérienne	53
IV.1. La période coloniale	53
IV.2. Période post- coloniale (les années 60)	54
IV.3. Décadence des salles de cinéma en Algérie (causes et statistiques)	54
V. Intérêt des pouvoirs publics pour des opérations de réhabilitation des salles de cinéma	56
VI. Les salles de cinéma dans la ville de Tizi-Ouzou	57
VI .1. Salle des fêtes Bousquet (1910) « cinéma mondial ».....	57
VI .2. Salle des fêtes municipale (1928) « cinéma Djurdjura ».....	57
VI .3. Le « Ciné monde »	57
VI .4. Cinéma « le régent ».....	58
Conclusion	59

QUATRIEME CHAPITRE : Etat des lieux et diagnostic

Introduction	61
I. Choix du site	62
II. Présentation de la ville de Tizi-Ouzou	62
II.1. Les différents tissus urbains	63
II.1.1 Tissu traditionnel	63
II.1.2. Tissu colonial	64
II.1.3. Tissu moderne	69
III. Présentation de la zone d'étude	71
III.1. Choix de la zone d'étude	71
III.2. Présentation la zone d'étude	71
III.3. Analyse de la zone d'étude	72
IV. Etude des instruments d'urbanisme	84
V. Synthèse du diagnostic	86
VI. Plan d'action	87

CINQUIEME CHAPITRE : Approche architecturale

Introduction	90
I. Choix site d'intervention	90
II. Présentation du site d'intervention	90
III. Choix du thème	94
IV. Présentation du thème	94
V. La salle de cinéma et ses caractéristiques et ses exigences	95
VI. Les exemples de références exemples de référence	96
VII. Programme	104
VIII. Conceptualisation	105
IX. Genèse du projet	106
Description du projet	110
Conclusion générale	112
Bibliographie	115

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

L'aménagement de l'espace public est aujourd'hui au centre des réflexions et interventions urbaines contemporaines dont l'enjeu est l'attractivité de la ville et la modification des pratiques de l'espace faisant appel à la mixité des fonctions et à la diversité des usages.

En effet l'espace public est un élément structurant qualitativement la ville. En tant que support de l'interaction social, il suscite l'animation urbaine le lien social, l'échange, comme palliatif aux dysfonctionnements de l'urbanisme fonctionnaliste. Au cours des deux dernières décennies, la ville de Tizi-Ouzou comme le reste des villes algériennes, a subi des transformations majeures sur plusieurs plans. A ce titre, nous avons constaté une très forte augmentation de la population urbaine à la recherche de meilleures conditions de vie. Cette dernière en lien avec un exode rural massif, a engendré une forte augmentation du trafic routier (encombrement, pollution, nuisances sonores...), une forte demande en logement, et une expansion urbaine sans précédent. Des poches vides sont construites, des espaces verts laissent place au minéral et la spéculation foncière a fait le reste en contribuant fortement à la diminution des espaces verts de la ville. Cette problématique n'est pas spécifique à la ville de Tizi-Ouzou, mais demeure générale pour l'ensemble des centres urbains algériens.

Ce travail de recherche porte d'une part sur le rôle de l'espace public dans la ville et le potentiel qu'il représente pour la requalification ou le processus d'intervention qualitatif sur l'espace urbain. Il s'agit d'étudier les approches et pratiques qui visent l'amélioration de l'image de la ville ainsi que la modification des pratiques de l'espace par la matérialisation et de la qualité du cadre de vie et la restructuration de l'espace urbain susceptible de répondre aux attentes des citoyens. Le choix du thème de l'espace public est motivé par les besoins de réorganisation de l'espace et de recherche de qualité de vie que pose le contexte d'intervention de l'entrée ouest de Tizi-Ouzou afin de lui attribuer une fonction urbaine collective susceptible d'inciter à des pratiques de culture, d'échange, de convivialité, en qualifiant l'espace. Ainsi nous formulons notre première interrogation comme suit : **De quelle manière peut-on requalifier l'espace public et quels sont les éléments qualificateurs à promouvoir ?**

Comme réponse à notre interrogation nous formulons l'hypothèse suivante : L'approche par la culture est la plus adéquate pour dynamiser les territoires et créer l'animation urbaine par l'intégration d'éléments qualificateurs comme. L'art (cinématographique), la mixité fonctionnelle le verdissement, le plan lumière (comme dans l'exemple de Lyon).

A travers notre champ de recherche, nous avons souhaité, associer la problématique d'espaces dédiés aux activités culturelles et spécifiquement au domaine cinématographique, à travers la projection de salles de cinéma multiplexe. En effet, l'Algérie période coloniale et même début de la période postcoloniale, l'activité cinématographique était à son sommet, malheureusement certains facteurs comme la décennie noire qu'a vécu notre pays, la baisse de fréquentations des années 1980, le manque d'entretien des salles de cinéma, sont tous des facteurs qui ont fortement participé à la décadence des salles de cinéma en Algérie. Mezeghrane Z.¹ a estimé, dans son mémoire de Magister, le nombre de salles de cinéma à 458 en 1962 et à 69 en 2007. Cette décadence du septième art est malheureusement suivie de reconversions, d'abandon et même de démolition d'édifices dédiés à cet art. Non seulement nous n'avons pas su et pu préserver cet héritage colonial, pire encore nous n'avons réalisé aucun nouveau édifice après l'indépendance.

A partir de l'introduction d'un multiplexe, dédié au septième art, nous souhaitons pleinement participer à la réhabilitation de cet art et contribuer positivement dans la nouvelle politique des pouvoirs publics dédiée à la réhabilitation de ce qui reste du parc cinématographique de nos villes. ***Pourquoi alors le choix d'un multiplexe ?*** Parmi les facteurs engendrant la décadence cinématographique dans notre pays, nous avons relevé la baisse de fréquentation des salles de cinéma, contrairement aux anciennes salles de cinéma un multiplexe permet d'offrir aux clients une série de services et de prestations par la diversité des fonctions et la mixité, un large choix de films, de nombreuses séances par jour pendant les 7 jours de la semaine, des salles de jeux, des restaurants, des points de vente... C'est ainsi que la fréquentation des espaces dédiés au septième art retrouvera un nouveau souffle. Mezeghrane Z., nous rappelle dans son mémoire que ces espaces « *peuvent participer pleinement à la restructuration de l'espace public et au rayonnement culturel de la ville* ». Ainsi notre interrogation se décline de la manière suivante : **De quelle manière le multiplexe peut-il contribuer à la qualification de l'espace public. ?**

Le choix de notre site d'intervention a porté sur l'entrée ouest de Tizi-Ouzou qui présente des atouts de par sa situation stratégique, sa grande emprise au sol mais qui pose le problème de rupture entre les trois entités. Elle porte le site de l'ancienne gare routière, une deuxième assiette juste en face en friche séparées par la trémie et la place de l'olivier. La rupture entre

¹ Mezeghrane S. Les salles de cinéma de la période coloniale, un segment du patrimoine en déperdition : cas de la ville d'Alger. Mémoire de Magister encadré par M. Dahli, UMMTO, 2015.

les trois entités constitue une des problématiques majeures au niveau du site à résorber par une proposition d'articulation urbaine.

L'opération de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare routière est aussi incluse dans notre proposition, elle servira essentiellement de pépinière pour les espaces verts pas uniquement de notre site, mais peut servir pour la réhabilitation et l'entretien de tous les espaces verts de toute la ville de Tizi-Ouzou. Présentant une orientation sud vitrée, elle devient un site idéal pour les implants.

OBJECTIFS :

- Montrer l'importance de l'espace public dans la promotion de l'image de la ville.
- Affirmer le rôle de l'espace public dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.
- Montrer l'importance de l'espace public cinématographique dans la restructuration de l'espace public et le rayonnement culturel de la ville.
- Créer une nouvelle centralité culturelle et ludique qui participe à un changement d'image de la ville de Tizi-Ouzou et de fréquentation en attirant des publics variés.

LA STRUCTURATION DU TRAVAIL

Dans l'objectif d'arriver à apporter des réponses à nos problématiques, nous avons structuré le travail en cinq chapitres les trois premiers se présentent comme une exploration thématique dans le but de constituer le corpus théorique nécessaire à la connaissance d'un nouveau concept « l'espace public » qui sera couronné par une étude de deux exemples illustratifs de requalification à travers les espaces publics à savoir Lyon et Barcelone ainsi qu'à la connaissance d'un nouveau type d'édifice « espace public cinématographique », sa formation progressive, son introduction spécifique en Algérie. Le quatrième chapitre porte sur notre cas d'étude à savoir l'espace public dans la ville de Tizi-Ouzou. Par l'analyse contextuelle que nous avons effectuée, nous avons essayé d'abord de dresser un état des lieux suivi d'un diagnostic du périmètre d'étude en s'appuyant sur l'analyse des instruments d'urbanisme. En dernier nous avons établi un plan d'actions global. Le cinquième chapitre sera consacré à notre site d'intervention (Place de l'ancienne gare, place de l'olivier et le vide urbain) où on essaiera de bien cerner son contexte et par la suite se baser sur un corpus théorique et conceptuel en s'inspirant d'exemples de références qui serviront à l'élaboration de notre projet architectural.

PREMIER CHAPITRE

Les espaces publics, éléments de la requalification urbaine



Introduction

Eléments fondamentaux en milieu urbain, les espaces publics participent à l'amélioration de l'aspect architectural et esthétique de nos villes. Ils contribuent également au développement et la cohésion sociale et participent fortement à l'amélioration du confort et bien être des habitants en milieu urbain. Ces espaces se composent de plusieurs éléments entre autre les espaces verts, les cheminements piétonniers, les différentes voiries, les places publics... Ils organisent le développement des villes et renforcent son identité : ils peuvent favoriser le développement des modes de déplacements, relier les différents quartiers entre eux, participer au lien social, prolonger le domaine privé.

Le présent chapitre, qui a pris forme sur la base du travail de Magister de **AMIRECHE Toufik² sur l'approche des espaces publics urbains**, traitera des concept espaces publics, par la présentation des multiples définitions, nous essayerons de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes afin de mieux cerner les rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain comme un élément structurant de la trame urbaine, et dans la vie urbaine, ainsi qu'une présentation de leurs différents types. Il traitera aussi deux exemples de référence des plus pertinents en termes de requalification des espaces publics dans le monde occidental à savoir Lyon et Barcelone.

² AMIRECHE Toufik, Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, université de Constantine, 2012.



I. Concept des Espaces publics

La notion d'espace public est relativement récente dans la pratique urbaine, plusieurs auteurs ont défini cet espace de différentes manières. D'après (MERLIN. P et CHOAY. F, 2000)³, l'espace public représente « *la partie du domaine public non-bâti, affectée à des usages publics, l'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage* ». Pour (WEIL Sylvie) « *L'espace public est par essence un espace d'appropriation individuelle et collective, révélateur du fait social : espace de circulation, de croisements et de rencontres, espace de visibilité mutuelle, il rend visible la vie urbaine* »⁴. Ce n'est ni un vide ni même ce qui reste après que l'on ait construit, mais un espace voulu⁵. Pour (Zimmermann M., 2001) « *l'espace public s'entend comme un espace à trois dimensions, orienté par la gravité, lieu où s'exerce la nature avec la pluie, le soleil et le vent. Mais il s'entend aussi comme espace de l'action politique et la pratique sociale où s'exerce la culture, comme ensemble de manière d'être, de faire, de dire et de penser* »⁶. D'après les différentes définitions d'auteurs concernant les espaces publics nous pouvons les résumer comme espaces libres affectés à l'usage public, ils sont la composante non-bâtie de la ville et constituent un élément primordial à son fonctionnement. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville.

I.1. Caractéristiques de l'espace public

I.1.1. Formes de l'espace public

L'espace public est multiple par sa forme, il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi rue périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de parking ou d'abord de zone industrielle, de centre commercial ou de grand ensemble. Il peut être jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus planté, délaissé, végétalisé, îlot directionnel, îlot central de giratoire, terre-plein... Tous ces espaces, aussi différents soient-ils, participent de façon importante à l'image de la ville.

³ Pierre Merlin & F. Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, p 273.

⁴ AMIRECHE Toufik Mémoire magister Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (cas des places publiques de la ville de Ouargla p43.

⁵ La ville entre image et projet in : http://www.attf.asso.fr/uploads/Document/09/WEB_CHEMIN_188_1257186566.pdf Jean.

⁶ TOUSSAINT Jean-Yves & ZIMMERMANN Monique (dir), (2001), User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne..



I.1.2. Fonctions et usages des espaces publics

L'espace public est un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville (circulation déplacements, réseaux techniques) et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine : commerce, services, détente, loisir, rencontre... Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie. L'espace public n'est donc surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel.

I.2. Aperçu historique des espaces publics

I. 2.1. L'agora grecque

L'agora naît de la refondation républicaine d'Athènes après le saccage par Sparte de la cité royale. Le site royal de l'acropole est abandonné par le pouvoir. Il devient un espace religieux et identitaire. A ses pieds, la nouvelle Athènes recrée, L'agora devient l'espace de débat entre les différentes tribus rassemblées. « L'agora est à la fois un espace physiquement inscrit dans le sol est un espace immatériel où circulent les idées. Espace des citoyens, l'agora est un espace de liberté, c'est aussi un espace d'exclusion⁷ » voir **Figure I.1**⁸.



Figure I.1 : L'agora de Millet constituée par un ensemble d'espaces publics qui forment le tracé régulier de celle-ci.

I. 2.2. Le Forum Romain

L'empire romain transforme le sens de l'agora. Au cœur de la cité, les forums se succèdent et se rajoutent



Figure I.2 : Forum et place baroques .

⁷ TOUSSAINT Jean-Yves & ZIMMERMANN Monique (dir), (2001), User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne p36.

⁸ Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p.70



les uns aux autres marquant chaque fois la munificence des empereurs voir **Figure I.2**⁹. « Rome fait passer l'agora et ses formes dérivées, d'un espace des citoyens à un espace dédié aux loisirs urbains des citoyens¹⁰ ». L'agora devenu forum, n'est plus l'aire du débat, en cela elle perd de sa force démocratique. Elle se donne en spectacle : les cirques, les amphithéâtres, les odéons. Le Forum romain est espace de consommation culturelle, du loisir et du spectacle, la Rome des empereurs est de la ville ludique par excellence. C'est déjà la ville moderne avec toutes ses fascinations et toutes ses aberrations.

I.2.3. L'espace public de l'époque médiévale

L'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle. L'espace urbain se développait spontanément autour du parvis, place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église, des marchés et des sièges **Figure I.3**¹¹. « L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII^e siècle ». Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux. Les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation



Figure I.03 : Vue de la place du marché de Nuremberg.

I.2.4. L'espace public de la renaissance

Avec la renaissance, l'art urbain n'a d'abord donné lieu qu'à des palais et jardins, des places et des fontaines. Ce n'est qu'au 17^{ème} siècle qu'apparaissent des actions organisant ensembles des édifices, places et avenues et qu'apparaissent réellement des espaces destinés pour le public composés essentiellement d'allées aménager et plantées d'arbres et de jardins publics voir **Figure I.04**¹².

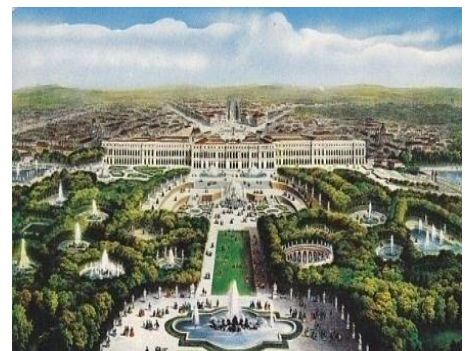


Figure I.04 : Les jardins de Versailles à Paris.

⁹ M.J.Bertrand ; H.Listowski, «,les places dans la ville », Dunod ,Nancy, p5

¹⁰ TOUSSAINT Jean-Yves & ZIMMERMANN Monique (dir), User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne 2001, p37.

¹¹ Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.228

¹² <http://andrenotre.com/2012/05/07/jardins-de-versailles-vue-generale-du-bassin-de-latone-du-tapis-vert-et-du-chateau-carte-postale-ancienne-couleur/>.



I.2.5. L'espace public de la période classique

Un exemple peut être représentatif de l'époque : La place des Vosges est un prototype de la place résidentielle, elle est considérée comme un ensemble résidentiel où la présence d'arcades crée un espace d'entrée pour les immeubles et forme une transition entre l'espace public et l'espace privé voir **Figure I.05**¹³.



Figure I.05 : Place des Vosges, Paris.

I.2.6. L'espace public de l'ère industrielle

Au 19^{ème} siècle et avec la ville industrielle, des changements importants sont apportés. L'espace urbain est l'un des secteurs qui ont subi d'importantes modifications à cause du développement des moyens du transport et de communication qui vont envahir l'espace de la ville et avoir un impact important sur ses espaces publics. « *C'est l'apparition du boulevard et des grandes avenues qui vont venir bouleverser l'agencement de la ville moyenâgeuse* ¹⁴ ».

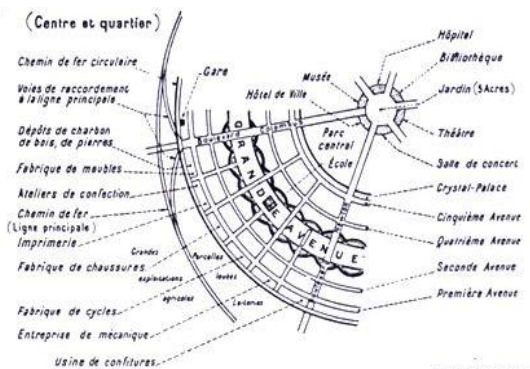


Figure I.06 : Quartier et centre de cité-jardin.

L'espace public urbain de la ville fonctionnelle va perdre toute signification et toute autonomie pour se réduire à un espace de « circulation ». A la fin du 19^{ème} siècle, un nouveau concept apparaît, c'est celui de cités jardins voir **Figure I.06**¹⁵ comme conséquence de la révolution industrielle, et la forte croissance démographique, et qui va avoir une influence indéniable sur la conception des villes. EBENZER HOWARD élabore un projet concret de la ville rationnelle et hygiéniste situé à la campagne, offrant un équilibre entre l'emploi et l'habitation, l'agriculture et l'industrie, C'est le point de départ du concept des nouvelles villes.

¹³ <http://www.linternaute.com/paris/magazine/diaporama/06/paris-vu-du-ciel/2000/13.shtml>.

¹⁴ TOUSSAINT Jean-Yves & ZIMMERMANN Monique (dir), User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne ,2001, p39.

¹⁵ <http://www.tourisme93.com/stains/concept-cites-jardins.html>.



I.2.7. Urbanisme moderne et Disparition de l'espace public

Le 20^{ème} siècle voit apparaître un urbanisme progressiste (qui est codifié par la charte d'Athènes de 1933) celle-ci fut élaborée par les CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) issu des utopies du 19^{ème} siècle. L'urbanisme progressiste a pour objectif, contrairement au culturaliste, la fonctionnalité, le progrès social et technique et l'aménagement adéquat selon un modèle d'espace standardisé. Il met en valeur le zonage et la sectorisation des espaces. L'espace public n'est désormais qu'un espace vide, vert et isotope. La charte d'Athènes a introduit des concepts nouveaux réduits à quatre fonctions : Habiter, circuler, travailler, se recréer. Espace public un concept absent durant la période moderne le terme d'espace public est pratiquement inconnu dans le discours théorique. « Pour les moderniste c'est l'augmentation de la surface libre qui compte pour rompre avec la congestion malsaine des villes ancienne, on constate alors un éclatement de la ville et disparition de l'espace public par absence de théorisation et de définition de l'espace collectif notamment dans les textes de référence tels que la charte d'Athènes »¹⁶. Cette situation fera réagir certains auteurs comme Françoise Choay¹⁷.

I.2.8. L'espace public conçu comme un vide un résidu dans les grands ensembles

Les grands ensembles et, plus généralement, les quartiers aménagés à partir des années 1960, forment des espaces assez peu différenciés. Ils s'organisent presque entièrement autour de la circulation automobile. La présence d'espaces verts ponctués selon les époques d'aires de jeux pour les différentes classe d'âge et la création de lieux de rencontre figés dans des espaces octroyés à cet effet sont supposés favoriser la vie collective voir **Figure I.07**¹⁸.



Figure I.07 : Meaux - Grand Ensemble de la Pierre Collinet.

Ces espaces verts et ces espaces de rencontre se doivent de convenir aux attentes des ménages distribués dans ces espaces. Ces aménagements sommaires se sont révélés en

¹⁶ Virginie Picon-Lefebvre : Les espaces publics modernes : situation et proposition, Ed. le Moniteur 1997, p. 35.

¹⁷ Françoise Choay, *Le règne de l'urbain et la mort de la ville*, in *la Ville*, Art et Architecture en Europe, 1870-1993 Paris, 1994, P.26-35.

¹⁸ <http://astudejaoublie.blogspot.com/2011/11/meaux-la-pierre-collinet.html>.



décalage par rapport à la réalité des pratiques quotidiennes des habitants. Ils ont échoué à créer des sociabilités de proximité du fait des distances sociales entre les résidents.

Deux conceptions sont en cause. Celle d'espaces verts indifférenciés et celle d'espaces libres ouvert à la rencontre. Ces deux conceptions sont très liées à la doctrine d'aménagement formulée par Le Corbusier dans la Charte d'Athènes ; doctrine qui a fait longtemps référence parmi les urbanistes et les constructeurs de logements sociaux, notamment en France. Dans ses principes la Charte d'Athènes¹⁹ entendait créer des unités d'habitation noyées dans la nature. Mais elle n'a pas permis d'approfondir les rapports à la nature tout comme elle n'a pas permis d'interroger les conditions de l'usage des nouveaux espaces qu'elle permettait d'introduire. Il n'en subsiste le plus souvent qu'une suite d'immeubles implantés sur des lieux vides, comme des morceaux de sucre posés sur une table.

I.2.9. L'espace public et l'urbanisme contemporain

Les nombreuses critiques portées à l'égard de l'urbanisme moderne durant les années 1960 et 1970, témoignent d'une prise de conscience de la part d'architectes et d'urbanistes, et de la nécessité d'un renouveau de l'espace public. La remise en cause du caractère réducteur, de la scientificité, de l'objectivité et de la prétention universaliste du fonctionnalisme, ainsi que l'émergence à partir des années 80 des problématiques environnementales avec le concept de DD(rapport Brundtland 1987) qui a comme préoccupation l'intégration des dimensions sociales et culturelles, la prise en compte de l'environnement, la lutte contre l'étalement urbain qui fait débat à l'échelle planétaire, vont favoriser l'apparition de nouvelles notions et un nouveau mode de penser la ville.

Cette prise de conscience va se traduire par un engouement pour l'espace public inscrit dans la charte d'Aalborg²⁰ comme une nouvelle approche et manière d'aborder l'espace urbain et comme palliatif aux dérives de l'urbanisme fonctionnaliste. De ce fait il devient un thème récurrent dans les pratiques urbaines notamment en Europe (Barcelone, Lyon...) à partir des années 90, date qui correspond à la préparation de la conférence de Rio, et ce, suite au constat de l'importance du taux d'urbanisation à l'échelle planétaire et de ses répercussions sur l'environnement liées à la croissance urbaine non maîtrisée. C'est surtout depuis

¹⁹ LE CORBUSIER, La Charte d'Athènes. 1943.

²⁰ adoptée par les participants à la Conférence européenne sur les villes durables qui s'est tenue à Aalborg, Danemark, le 27 mai 1994.



l'expérience de Barcelone, que le traitement des espaces publics devient le thème incontournable du projet urbain²¹ à partir des projets d'aménagement de portions de quartiers lancés par O. Bohigas²² à l'échelle de l'espace vécu par les habitants²³ puis de la planification globale de la ville olympique à la fin des années 80.

Par la suite durant les années 1990 un élément incontournable de tous les projets urbains notamment en Europe (Barcelone, Lyon...).Le regain d'intérêt pour l'espace public va s'accroître pour s'insérer dans le processus de métropolisation induit par la mondialisation ou la compétition entre les grandes villes du monde se fera aussi à travers l'espace public qui sera l'objet de marketing urbain servant à vendre l'image des villes. De nos jours l'espace public occupe aussi une place importante dans les différentes approches liées au développement de l'urbain : développement durable et gouvernance urbaine.

I.3.Les types d'espaces publics

I.3.1.La rue

La rue est l'un des éléments structurants de la morphologie de la ville, Elle est par excellence le lieu où s'écoulent les flux de la ville, elle adopte les fondements de la vie sociale, et compose un lieu où se déroulent les activités humaines et où elles transitent par des réseaux qui tissent la ville. Selon (MERLIN.P et CHOAY.F, 2000)²⁴ la rue est « *élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents* ». Dans le vocabulaire du quotidien, la rue signifie communément un espace de circulation et de stationnement pour les hommes.

I.3.2.Le boulevard

C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération.il est souvent tangentiel au centre, Sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts. Il est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles d'habitation.

²¹ François Thomas, Vers une nouvelle culture de l'aménagement des villes, in « Projet Urbain, ménager les gens, aménager la ville », p22.

²²

²³ O. Bohigas lança à partir des analyses menées au sein de l'école d'architecture dont il avait assuré la direction, cents projets pour reconstruire la ville à partir de ses creux. Pour lui la ville ne devait plus être considérée comme une totalité mais comme un ensemble de fragments ayant chacun une personnalité dont l'expression devait être donnée par la qualité de l'espace public.

²⁴ MERLIN pierre et CHOAY Françoise, (1988), Dictionnaire de l'urbanisme, PUF, Paris.



I.3.3.L'avenue

Selon le Robert "L'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenir). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation voir **Figure I.08**²⁵. Allée menant au château. L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération.



Figure I.08 : Avenue des Champs Élysées, Paris.

I.3.4.L'impasse

C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir du milieu de XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et piéton du trafic de transit.

I.3.5.Le passage

Du latin "passus" qui signifie l'action de traverser un espace. C'est un chemin par lequel il est nécessaire de passer pour aller d'un point à un autre. Selon le Robert : «En 1835, le passage prend une autre signification. Il devient "une petite rue interdite aux voitures, généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui réunit deux artères ».

I.3.6.La place publique

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules. C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.

I.3.7.Les jardins publics

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc voir **Figure I.09**²⁶.



Figure I.09 : Jardin public à Bangalore

²⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Avenue_des_Champs-Élysée.

²⁶ <http://www.visoterra.com/voyage-mon-voyage-en-inde/photo-jardin-public-a-> &utm_term=undefined



Selon MERLIN.P et CHOAY.F : le jardin public est un : «espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ²⁷».Et la notion du jardin public ne prend son sens contemporain qu'au XIXème siècle.

I.3.8. Esplanade

L'esplanade est un terme qui dérive de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir).C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, souvent plantée de quinconces d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine voir **Figure I.10**²⁸. Selon le Robert : « Un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs ».



Figure I.10: The Esplanade 3, Singapore

Selon MERLIN.P, CHOAY .F terme de fortification désignant le terre-plein qui s'étend du glacis d'une citadelle aux premières maisons d'une ville. Par extension : vaste place dégagée devant un édifice, ou aménagée sur une hauteur.

I.3.9. La Promenade public

Un espace public parfois plantée de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales.

I.3.10.Le Square

C'est un mot anglais signifiant carré, le square est une petite place comprenant un jardin public central ; il est parfois entouré d'édifices, et il est avant tout conçu comme un décor urbain, lieu de promenade et de détente. Selon le robert : « esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place »

Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « c'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations ».

²⁷ MERLIN Pierre et CHOAY Françoise, 2000, Dictionnaire de l'urbanisme, PUF, Paris

²⁸ https://commons.wikimedia.org/wiki/File:The_Images&utm_term=undefined.



I.3.11. Le parc

C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grande dimension voir **Figure I.11**²⁹. Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions ».



Figure I.11 : Parc Montsouris, Paris.

I.4. Rôles des espaces urbains publics

Les espaces publics ont plusieurs rôles soit au niveau urbain, social ou bien dans la l'information des gens, ils sont :

I.4.1. Un élément structurant de l'espace urbain

L'espace public urbain Assure la jonction entre les différents espaces de la ville, il assure aussi la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aux citoyens de se repérer et de s'identifier dans la ville.

I.4.2.Un lieu de cohésion sociale

C'est un espace de mixité sociale et du fait qu'il est créé pour les habitants il doit assurer l'interaction sociale. Un lieu de repos de détente de plaisir et aussi de travail.

I.4.3.Un espace de communication et d'information

Un lieu où se déroulent des activités et des échanges commerciaux, et où se tissent les relations et les échanges sociaux, donc l'espace public est un espace de communication par excellence. Dans les villes traditionnelles arabes, ces espaces sont utilisés comme des espaces d'information, un homme qui s'appelle el barrah³⁰ est chargé d'informer des gens

I.5.Les enjeux de l'espace public

L'espace public dès sa naissance a concentré toutes les pratiques de la vie urbaine, exprimant son rôle social, économique et culturel, et créant une certaine ambiance dans la vie urbaine par ses enjeux multiples, on distingue quatre enjeux de l'espace public, qui sont :

1.5.1. L'enjeu économique

L'enjeu économique que constitue l'espace public est intimement lié au contexte de l'environnement concurrentiel global et au processus de métropolisation. « *L'avènement de la mondialisation a donc favorisé la levée des frontières, faisant du monde un grand village*

²⁹ https://commons.wikimedia.org/wiki/File:The_Images&utm_term=undefined.

³⁰ El barrah, appellation arabe pour designer l'homme chargé par l'information verbale des habitants.



planétaire où la mobilité des personnes, délocalisation (entreprise et service), la circulation des capitaux, des biens et des services deviennent libres »³¹. Les grandes villes du monde (Paris, Londres, Barcelone, Lyon, ...) deviennent concurrentes, chacune d'elles cherchant à séduire par son attractivité et la promotion de son image et attirer les capitaux, les investisseurs et les entreprises nécessaires à leur développement économique.

Cette attractivité se caractérise souvent par l'organisation de grands événements : sportifs, culturels ou autres comme ce fut le cas de Barcelone (organisation des jeux olympiques de 1992) ou de Lyon (la fête de la lumière). Dans ce contexte de mise à prix des villes ; la ville devient alors un produit commercial consommable qui répond à une logique de marché et de **marketing urbain**³².

I.5.2. L'espace public enjeu social et culturel

L'espace public a toujours porté une valeur sociale et culturelle qui se traduit à travers les différents usages et pratiques sociales qui vont avec les différents modes de vie des sociétés et des cultures à travers l'histoire. Malgré tout l'espace public n'a pas toujours représenté ces valeurs, il a aussi été un espace de lutte, de confrontation. De par le contraste de ses usages et pratiques, l'espace public est à la fois un lieu de sociabilité et de rencontre, mais aussi un lieu de combat et de conflits il fait l'objet d'un permanent travail visant son appropriation.

I.5.3. Enjeu esthétique

L'espace public n'est pas qu'un élément structurant de la ville, mais il est aussi un élément déterminant de son paysage urbain. Il la rend plus belle et plus habitable. De plus, pour être attractives et compétitives, les villes se basent sur deux éléments importants : le cadre de vie et l'identité du lieu (histoire et culture). Elles se doivent d'une part, de créer un cadre de vie agréable pour ses habitants et d'autre part de faire connaître les qualités de ce cadre de vie grâce aux qualités spatiales et esthétiques des espaces publics. Ces derniers deviennent alors le support privilégié d'une communication sur l'image.

I.5.4. L'identité

Toute communauté doit avoir sa propre identité, qui la distingue des autres communautés, afin que chaque habitant puisse bénéficier de cette identité pour pouvoir construire son

³¹ BELKHEMSA Belkacem, (2008), une nouvelle manière de penser la ville à travers le projet urbain, cas de Barcelone, Lyon et Alger, mémoire de magistère, EPAU, Alger. p29.

³² le marketing urbain désigne, l'analyse, la planification, la mise en œuvre, le contrôle de programmes conçus par l'autorité de gestion urbaine et par les organismes qui dépendent d'elles. Sa finalité est d'une part, de mieux répondre aux attentes des personnes et des activités de son territoire et d'autre part d'améliorer à court et à long terme la qualité et la compétitivité globale de la ville dans son environnement concurrentiel



propre. L'identité de la ville est construite par la forme urbanistique et architecturale des espaces publics, la manière dont elle solutionne les enjeux de mobilité, les usages civils et la sociabilité.

I.6.S'approprier l'espace public

La notion d'appropriation porte deux idées. La première est celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise; et la deuxième est celle, qui découle de la première, d'action visant à rendre propre quelque chose.

« La notion d'appropriation du sol urbain peut être envisagée sous deux approches (...). La première consiste en une affectation du sol à un usage. Ce qui veut dire une action d'approprier, de rendre propre à un usage. La seconde approche est de l'ordre du droit. Il s'agit d'une attribution du droit de disposer de quelque chose. C'est une action de s'approprier une chose, d'en faire sa propriété au sens juridique du terme. » (KIMBAU.K, 1997)

Nous pouvons distinguer trois dimensions principales Selon BOYER.J, (2010):

- *La dimension identitaire* : il s'agit de la possibilité offerte par le lieu d'échanges constants entre un individu ou un groupe et l'espace lui-même.
- *La dimension relationnelle* : est la possibilité offerte par le lieu de rencontre et d'échange entre individus ;
- *La dimension historique*: est l'inscription dans le temps d'une appartenance à un lieu.

Les espaces publics sont d'abord des lieux de vie et d'usage quotidien, qui doivent répondre aux besoins de la population. Ce sont aussi, des espaces partagés, qui appartiennent à tous, que l'on peut s'approprier tout en les laissant aux autres.

« L'appropriation de l'espace désigne l'ensemble des pratiques qui confèrent à un espace limité, les qualités d'un lieu personnel ou collectif. Cet ensemble de pratiques permet d'identifier le lieu ; ce lieu permet d'engendrer des pratiques (...) l'appropriation repose sur une symbolisation de la vie sociale qui s'effectue à travers l'habitat. » (HAUMONT.N cité par SEGAUD.M, 2010).

Nous terminons sur cette citation de SEGAUD pour dire que l'espace public et l'espace en général, est approprié par les différentes pratiques que l'individu applique sur l'espace.

Actuellement, les responsables font preuve d'un regain d'intérêt envers la place publique et l'espace qu'elle définit, un espace physique (aspect formel) et certes un espace social (aspect fonctionnel), ils cherchent à favoriser d'un part les contacts entre les habitants dans un espace



où se forge les relations sociales entre eux et d'un autre part favoriser l'appropriation de cet espace qui s'établit par ces relations sociales.

II. La requalification urbaine

Selon la charte de Lisbonne 1995³³ la requalification urbaine est définie comme « ensemble des opérations réalisées sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation .ces opérations visent à proposer ces espaces a de nouvelles activité plus adaptées au contexte actuel » c'est une appropriation des anciens édifices qui a des objectifs à l'échelle du quartier, c'est-à-dire le désenclaver et le développer. Dans cette perspective, les volets culturels et historique patrimoniaux sont recherchés et revalorisés pour les réutiliser dans ce projet. Elle fixe comme objectif une renaissance économique, sociale, et environnementale pour les structures historiques marginalisées ou mal intégrées dans le cadre de développement.

II.1.Les opérations de la requalification urbaine

II.1.1. La réhabilitation

D'après la charte de Lisbonne 1995 la réhabilitation urbaine est une stratégie de gestion urbaine qui permet la requalification d'une ville existante par de multiples interventions destinées à valoriser ses potentialités sociales, économiques et fonctionnelles afin d'améliorer la qualité de vie des populations résidentes. Ceci exige l'amélioration physique du parc construit à travers sa réhabilitation et l'installation d'équipements, d'infrastructures et d'espaces publics, conservant ainsi l'identité et les caractéristiques du secteur pris en compte. Dispositions prises en vue de rendre à une ville ou à un ensemble historique ses qualités disparues, sa dignité, ainsi que son aptitude à jouer un rôle social³⁴.

II.1.2. La reconversion

C'est l'action de récupération de l'ancien bâti auquel on lui enlève son caractère, sa fonction. C'est affecter un édifice a un nouvel emploi qui s'adapte à des conditions économique technique politique nouvelles.

II.1.3. La restauration

Rétablissement intégral, dans leurs matières et dans leurs formes, des dispositions architecturales ou des ornements abîmés ou détruits, dont il reste des traces indubitables d'authenticité.

³³ « Charte de Lisbonne », octobre 1995 In : <http://www2.archifr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>.

³⁴ Calsat Henri-Jean, « Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace », Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France, 1993.



D'après la charte de Burra³⁵ « *la Restauration est acceptable que si elle dispose de preuves suffisantes de produits manufacturés avant* ». Art. 19. La restauration doit servir à montrer de nouveaux aspects de la signification culturelle du bien. Elle est basée sur le principe du respect de l'ensemble des témoignages disponibles, qu'ils soient matériels, documentaires ou autres, et doit s'arrêter là où commence l'hypothèse.

II.1.4. La rénovation

Procédure d'urbanisme permettant d'engager une opération qui comprend l'appropriation du sol dans un périmètre défini, la démolition des immeubles (ou leur restauration), l'éviction des occupants et leur réinstallation, la mise en état des sols et la rétrocession des terrains³⁶.

II.1.5. La revitalisation

Selon la charte de Lisbonne 1995 La revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les zones des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables.

II.2.Stratégie de requalification dans la ville contemporaine

Le paysage des villes occidentales a été marqué au cours des deux dernières décennies par un ensemble d'actions qui témoignent d'un retour notable des préoccupations d'ordres esthétiques : ravalement de façade, revêtement de sol, qualité des espaces publics, plan couleur, plan lumière, mobilier urbain. Le design urbain de la ville contemporaine semble accorder une importance toute particulière aux espaces publics qui visent non seulement à la rendre plus fonctionnelle, mais aussi, et surtout plus attrayante.

Plusieurs chercheurs ont souligné le renouveau notable de l'intérêt pour le centre-ville, pour son cadre, son image, son attractivité. Le projet de requalification, de redéveloppement, voire de reconquête urbaine ont concerné un grand nombre de villes. Ces projets comportaient un important volet sur l'espace public urbain, puisqu'il s'agissait dans plusieurs cas de faire voir la ville autrement.

L'effet dynamiseur du projet pour engendrer un mouvement plus vaste de rénovation et de requalification de la ville et surtout de son image, c'est bien souvent une stratégie médiatique menée a posteriori qui reconstruit la cohérence du projet de l'image. L'autre stratégie pour

³⁵ « Charte Burra » 1997: <http://www2.archifr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>. Consulté 15 Décembre 2015

³⁶ Bourry Paul, « Comprendre l'urbanisme », Editions Le Moniteur, 2^{ème} édition, 1980.



requalifier l'image globale de la ville consiste à hiérarchiser le paysage urbain et agir sur des réseaux d'espace public majeurs.

II.3.Regain d'intérêt pour l'espace public durant les années 1980

C'est à partir des années 1980 et tout particulièrement à Barcelone que va s'illustrer un modèle de projet urbain pour l'Europe et même au-delà, et dont l'espace public sera l'élément clé et incontournable et qui en fera la clé de voute pour toutes les interventions futures. A travers l'expérience barcelonaise, les espaces publics vont devenir un enjeu majeur pour tous les acteurs de l'urbain et ceux qui contribue à sa production (maire, élus, promoteurs, architectes, urbanistes, paysagistes, habitants....).En France, c'est Lyon qui en s'inspirant de Barcelone va tenter l'expérience à partir de 1989 par le biais d'une politique d'aménagement centrée sur l'espace public en s'appuyant notamment sur la concertation avec les différents acteurs, et en particulier les citoyens, ce qui fera de cette ville une pionnière et une référence en terme de politique d'aménagement et de concertation.

II.4.L'espace public contemporain, élément de métropolisation :

Dans un contexte fait de mondialisation et de globalisation économique, l'espace public va entrer dans une nouvelle ère, celle où il sera considéré comme objet de marketing urbain et où il constituera la vitrine de la ville du XXIème siècle, servira à accroître son attractivité et promouvoir son image, tout cela dans une vision de métropolisation en compétition avec les plus grandes villes du monde. L'espace public va devenir donc le centre de tous les enjeux et focalisera les plus grandes attentions.

II.5. Transformer l'image de la ville en requalifiant l'espace public

L'espace public, une matière physique qui s'offre aux yeux de tous est la matrice essentielle qui véhicule l'image de la ville et concentre l'enjeu de l'aménagement urbain. « *Espaces habité, c'est aussi un lieu porteur d'usages et de pratiques sociales, culturelles... une scène ou se déroule la vie urbaine, ou se communique, se juge et se traduit l'image positive ou négative associée à la ville* »³⁷.

C'est ainsi que l'espace public de nos jours constitue une vitrine pour la ville et les nombreux exemples de requalification à travers les espaces publics sont là pour en témoigner et attester de l'intime rapport et de la forte influence qu'ont ces espaces dans la promotion de l'image de la ville et l'amélioration du cadre vie en milieu urbain, tout cela fortement induit par la

³⁷ Cairn.info. PITTA, Tania. L'éphémère dans les villes proposition pour une rénovation symbolique de l'espace urbain, société n° 71, 2001, pages 37 à 45. Disponibles sur : <http://www.cairn.info/revue-societes-.htm>.



politique globalisante en matière de marketing urbain et de métropolisation qui s'est observée durant ces dernières années dans les plus grandes villes du monde.

II.5.1. Le marketing urbain et l'espace public:

Dans une logique de concurrence globale, le marketing urbain devient de plus en plus prisé dans les centres anciens. Les villes profitent de cet engouement pour intervenir sur leur image et relancer leur développement économique. De ce fait, elles mobilisent les acteurs de l'aménagement pour la requalification et l'attribution d'un nouvel usage à l'espace public. L'espace est alors théâtralisé et transformé afin d'y découvrir une nouvelle image ou un nouvel univers et qui lui donne du sens grâce aux liens sociaux.

II.5.2. Le tourisme urbain et l'espace public :

Les villes se définissent par leurs fonctions touristiques en développant un tourisme urbain celui-ci a un impact direct sur l'attractivité économique et résidentielle, il se caractérise par sa fonction d'accueil et de loisir offert à une clientèle local ou étrangère, il devient donc une composante nécessaire à l'attractivité d'une ville et cela passe généralement par des opérations de requalification visant notamment l'espace public.

C'est ainsi que les villes investissent dans des aménagements urbains agréables en proposant une qualité d'accueil, une diversité de commerces et de services et d'équipements. Ces actions sur l'espace public permettent de diffuser une image conviviale de la ville et de ses habitants, ce dernier peut faire l'objet d'animations et d'offres événementielles diversifiées pouvant servir de motifs pour renouveler les visites (spectacle, festival, expositions), on note ainsi que l'espace public constitue un vrai vecteur d'image et renforce l'attractivité économique et touristique d'une ville.

II.5.3. La culture et l'espace public

Les espaces publics sont les outils d'une politique culturelle qui tente de s'adresser à un public large depuis les années 1960 « *Penser l'espace public est un enjeu à la fois de qualité, d'organisation d'espace, de communication et de marketing* »³⁸.

En effet, les villes tentent de revaloriser leur territoire, d'harmoniser et de moderniser leur patrimoine. Cette combinaison leur permet de conforter leur image, de donner du sens à leur identité et de mettre en valeur leur action. Cette notion de valeur renvoie à la notion d'identité urbaine, à la construction d'un lieu d'exception, et à l'affirmation d'une image unique

³⁸ Cairn.info. PITTA, Tania. L'éphémère dans les villes proposition pour une rénovation symbolique de l'espace urbain, société n° 71, 2001, pages 37 à 45. Disponibles sur : <http://www.cairn.info/revue-societes-.htm>



Conclusion

Ce chapitre nous a permis de mettre le point sur les différents aspects de l'espace publics ; ses différentes définitions, son déclin et sa renaissance, leurs types et leurs aménagements afin de mieux appréhender leurs évolutions dans les villes. Les espaces publics urbains sont des lieux privilégiés de la vie sociale et culturelle des usagers, de ce fait comprendre l'espace public, c'est comprendre ses pratiques et ses fonctions comme espace social, un lieu de contact, matériel et immatériel: c'est aussi comprendre les relations qui se tissent à l'intérieur d'une société d'une part, et entre cette dernière et son espace d'autre part, à travers leurs représentations, symboles, cultures et histoires. C'est comprendre ses compétences comme espace matériel urbain primordial dans la ville qui joue un rôle capital dans la requalification de cette dernière, voir un enjeu important dans les politiques et projets urbains : c'est interroger sa dimension physique comme élément moteur de la vie des gens dans une société.

DEUXIEME CHAPITRE

Analyse d'exemples



Introduction

Barcelone et Lyon constituent deux cas exemplaires de la nouvelle stratégie de repenser et de refaire les villes à travers la requalification des espaces publics.

Ce deuxième chapitre est consacré pour l'étude de ces deux exemples à fin de connaître et cerner l'approche adoptée de cette nouvelle stratégie de requalification de l'espace public et de repérer les facteurs clés et les actions majeurs qui ont contribué à leur succès.



I. La ville de Barcelone

I.1. Présentation

Lorsqu'on fait référence à l'espace public, Barcelone est souvent donnée comme l'exemple de la réussite, surtout depuis sa renaissance à la fin des années 70. Barcelone nous enseigne la fécondité de la régénération de l'espace public, la conception et la transformation d'espaces pensés pour le piéton. Dans cette ville, où le piéton occupe une place centrale au cœur de l'espace public, il vit une expérience souvent nouvelle qui lui permet d'utiliser l'itinéraire comme outil de lecture de l'espace urbain.

I.2. Diagnostic

Pendant la Guerre civile 1936-1939, les villes espagnoles ont connu d'importantes destructions. Barcelone jusqu'à la fin des années 1950 a connu la paralysie, le franquisme a engendré une perte de valeur des bâtiments, un appauvrissement résidentiel, une baisse des activités économiques, disparition des grandes usines de la Barceloneta, de la Maquinista Terrestre y Marítima, et de Catalanade Gas voir Figure II.01 et **Figure II.02**³⁹.

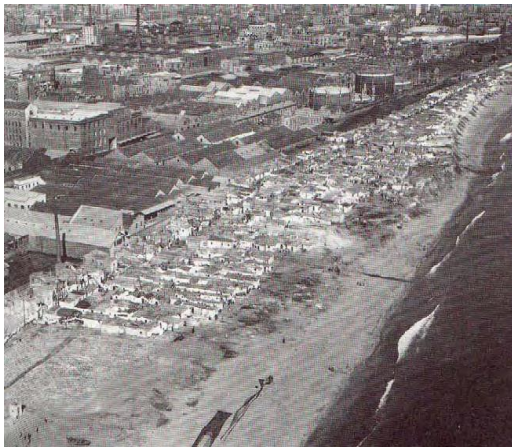


Figure II.01: VILA OLÍMPICA(1960).



Figure II.02 : L'espace de l'usine de la Sedata à L'Eixample 1978

I.3 .L'objectif de la politique urbaine Barcelonaise

Le premier objectif relatif à la période située entre 1980 et 1984 qui correspondent à la première expérience démocratique après la chute du Franquisme était de remédier à la situation urgente léguée par les années du Franquisme et de prendre en charge les

³⁹ bangalore.html?utm_source=images.google.fr&utm_medium=Images&utm_term=undefined



revendications pressantes des citoyens qui s'expriment en termes d'amélioration des conditions de leur cadre de vie et de leur environnement urbain.

Les objectifs de la politique d'aménagement de Barcelone se déclinent en trois niveaux⁴⁰ :

- Le premier objectif : Relier les quartiers entre eux.
- Le deuxième objectif : La reconquête de l'espace public.
- Le troisième objectif : Articulation entre centre-ville et périphérie

I.4. Les principes qui ont guidé la politique urbaine Barcelonaise

- Aborder la ville par ses creux (l'espace public comme pilier de l'aménagement urbain)
- Restituer à la ville sa qualité urbaine.
- Transformer la ville sans modifier sans plan général.
- Concevoir des infrastructures routières comme une architecture en assurant l'articulation avec les espaces publics.
- Ouvrir le port à la ville.
- Définir une ligne de mobilier urbain contemporain emblématique de l'espace public.

I.5. Les Jeux Olympiques de 1992

Les années 90 ont été fortement influencées par les Jeux Olympiques qui ont, pour toujours, laissé leur trace dans la ville. Ils ont permis de développer des infrastructures indispensables pour son ambition de ville moderne et internationale. Ainsi, l'aéroport s'est agrandi sur plusieurs centaines d'hectares de terres agricoles, le réseau autoroutier a été modernisé par la construction d'une nouvelle voie et l'agrandissement de l'ancienne ainsi que par la création de boulevards périphériques. La Barcelone post-92 a surtout su profiter de l'événement pour transformer son image de ville industrielle en ville propice à l'accueil d'activités tertiaires.

I.6. Plan d'action

A Barcelone, il s'agit de répondre avant tout aux problèmes et aux besoins immédiats de la collectivité : reconquête de la ville par une multitude d'interventions locales agissant en premier lieu sur les espaces publics.

I.6.a. L'espace public, pivot de l'aménagement

A Barcelone, l'espace public devient un élément essentiel dans la conception des projets urbains, avec notamment l'aménagement de 200 hectares de nouveaux parcs et jardins entre 1982 et 1992, ainsi que nombre de promenades, particulièrement près du vieux port. Dans un

⁴⁰ Carlos Gotlieb, Architecture et projet urbain en Espagne, dossier réalisé à la demande du Centre de Documentation de l'Urbanisme Français en 1998, p.16.



premier temps, les espaces publics sont petits, répartis sans structure d'ensemble préalable plutôt dans les aires centrales. Ce sont des espaces très travaillés, minéraux avec un recours à la création d'enceintes pour les qualifier. Ces espaces publics remportent vite un grand succès de fréquentation. Des thèmes nouveaux sont explorés, notamment la relation entre espaces publics et infrastructures routières.

TableauN°02 : Plan d'action de la ville de Barcelone.	
Plan des espaces publics	- L'aménagement de 200 hectares de nouveaux parcs et jardins. - Des traitements novateurs des espaces publics : une nouvelle Rambla. - Création de nouveaux lieux de promenade - Création des équipements de loisirs. - L'espace public conçu comme un musée à ciel ouvert. -Création d'une ligne de Mobilier urbain. -Requalifications des places publics.
Plan de Préservation et de revalorisation du patrimoine.	-Réhabilitation et amélioration de l'Eixample. - Réutiliser d'anciens bâtiments religieux désaffectés au nord-ouest de la vieille ville, en vue d'y installer le Musée d'art contemporain de Catalogne.
Plan de déplacement et mobilité urbaine	- Création d'un anneau périphérique rapide (Ronda de Dalt et Ronda Littoral)

I.7.Les différentes actions agissant sur les espaces publics

Barcelone présente une panoplie impressionnante sur le plan quantitatif et qualitatif de parcs, places et de littoraux reconquis, une véritable métropole de l'espace public. « L'action barcelonaise séduit par la durabilité de la plupart des lieux réaménagés, intemporels et attractifs ⁴¹ ». Son exemplarité réside dans le fait d'agir sur des lieux prestigieux hérités de l'histoire mais aussi dans les zones périphériques.

a. L'Avenue diagonale

Héritée du plan de Cerdà qui prévoyait des rues de 20, 30 et 60 mètres de large. Son génie fut d'anticiper les futurs problèmes de la circulation Urbaine 30 ans avant l'invention de l'automobile. L'avenue Diagonale, qui traverse la ville de part en part, dispose d'un large

⁴¹ Ariella Masbouni, Barcelone La ville innovante, Éditions du Moniteur, Paris 2010



espace piétonnier central qui conserve la forme des Ramblas⁴². Cet espace central est aménagé pour le piéton lors des travaux récents de mise en service du tramway qui circule sur les côtés extérieurs de la Rambla, dans des zones enherbées voir Figure II.03⁴³. Le piéton, placé au centre de la zone de circulation. Les voitures circulent dans des voies latérales. Une frontière d'arbres marque souvent la limite avec l'espace piéton. Il s'agit d'un lieu de vie et de rencontre quotidien pour les habitants mais également un espace ouvert, de découverte libre pour les visiteurs



Figure II.03 : L'avenue Diagonale : un nouvel espace de déambulation

b. La Rambla : Constitutive de l'image de la ville

Elle constitue une forme urbaine spécifique et renforce les particularismes de la culture barcelonaise. « Elle fait le lien entre la vieille Rambla centrale et un secteur commercial et de loisirs neuf dont le nom évoque aussi la mer (avec aquarium, cinéma 3D...) »⁴⁴. Elle est une sorte de pont sur la mer, un lien symbolique entre vieille ville et les quartiers récents, entre passé et présent. L'utilisation du bois (teck) et de l'acier rappelle l'industrie navale, les formes ondulées, rappellent les vagues voir Figure II.04⁴⁵.

⁴² Il s'agit d'une forme particulière d'axe de circulation, dans laquelle la place réservée aux piétons est centrale. Le mot Rambla signifie à l'origine un torrent qui vient de la montagne. Au XIIIème siècle il s'agit du chemin extérieur de la muraille

⁴³ Carlos Broto, Rénover, Transformer et utiliser l'espace public : La clé de Barcelone, Edition LINKS2010, P50.

⁴⁴ Carlos Broto, Rénover, Transformer et utiliser l'espace public : La clé de Barcelone, Edition LINKS2010, P33

⁴⁵ Carlos Broto, Rénover, Transformer et utiliser l'espace public : La clé de Barcelone, Edition LINKS2010, P33.



FigureII :04: La Rambla de Mar : un pont sur la mer.

c. Via Julia et Place Francesc Layret

Il s'agit de l'aménagement d'un axe urbain long de 900 mètres avec une largeur de 40 mètres, qui entre dans le cadre de la récupération des quartiers périphériques de Barcelone voir **Figure II.05**⁴⁶. L'objectif de ce projet était d'améliorer la vie sociale et urbaine ainsi que l'accessibilité du quartier. Cette intervention fut dirigée et conçu par l'architecte Oriol Bohigas.



Figure II.05 : La tour et la Sculpture de Sergi Aguilar.

Entre temps la configuration de la voie change et accueille une zone piétonne centrale comme une Rambla qui abrite divers éléments urbains: La grande pergola, des jardins, des arbres et des sculptures voir **Figure II.06**⁴⁷.

⁴⁶ Carlos Broto , Rénover ,Transformer et utiliser l'espace public :La clé de Barcelone ,Edition LINKS2010 ,P202.

⁴⁷ Carlos Broto , Rénover ,Transformer et utiliser l'espace public :La clé de Barcelone ,Edition LINKS2010 ,P202.



Figure II.06 : Sculptures de Jaume Plensa et La grande pergola de Sergi Aguilar.

d. La place de « Francesc Layret »

La place de « Francesc Layret »⁴⁸ fût conçu pour avoir un espace public qui articule la Via Julia avec les tracés viaires proches. Elle se caractérise par une grande pergola qui marque le parcours et les étangs d'eau qui suivent le dénivelé de la topographie voir **Figure II.07**⁴⁹.



Figure II.07: Réaménagement de la place Pergola Layret en Espagne.

e. La place Lesseps

Cet espace était un terrain vide qui séparait les différentes voies et obligeait les piétons à en faire le tour. La place est conçue comme un espace privilégié pour le piéton. Elle résout

⁴⁸ Carlos Broto, Rénover, Transformer et Utiliser l'espace public : La clé de Barcelone, Edition Links 2010, P. 3

⁴⁹ Carlos Broto , Rénover ,Transformer et utiliser l'espace public :La clé de Barcelone ,Edition LINKS2010 ,P202



également le problème de stationnement de la zone grâce à un parking souterrain voir **Figure II.08 II.09**⁵⁰.



Figure II.08: Image ancienne de la place.



Figure II.09: La place après réaménagement.

Des bancs et des systèmes d'éclairage la transforment en un endroit apte pour la promenade. La place bénéficie d'un aménagement assez original notamment une longue poutre ainsi qu'une structure en forme de cube qui dote la place d'une continuité visuelle avec la bibliothèque voir **Figure II.10**⁵¹.



Figure II.10 : Aménagement de la place en éléments Verticaux et horizontaux.

L'action barcelonaise sur l'espace public séduit par la durabilité de la plupart des lieux réaménagés, devenus intemporels et attractifs pour les usagers. On peut noter la durabilité de nombre de réalisation d'espaces publics, tant par leur qualité spatiale, leur rôle de focalisation et de lien, que par la manière dont elles font partie du code génétique de la ville, donnant

⁵⁰ www.zerkowitz.es.

⁵¹ Carlos Broto, Rénover, Transformer et utiliser l'espace public : La clé de Barcelone, Edition.p206



l'impression d'avoir toujours été là. L'espace public est ici non seulement objet de contemplation où de prestige, se vérifie par l'adoption par l'utilisateur de cette nouvelle ville constamment refaite sur elle-même.

II. La ville de Lyon

II.1.Présentation

Conscient du rôle essentiel joué par les espaces publics dans la qualité de la ville, le Grand Lyon a donc engagé une politique de requalification visant à transformer ce qui n'était plus qu'une juxtaposition de fonction en espace organisé porteur de sens et d'utilisateurs. Il s'agit de faire en sorte que les places, les jardins, les squares mais aussi les rues, les avenues, ou les boulevards, redeviennent des espaces de vie permettant par exemple rencontre et rêverie, tout en répondant bien sûr aux exigences de la vie moderne.

II.2.La nouvelle politique du Grand Lyon

Le Grand Lyon grâce à sa prise de conscience relative à l'état des espaces publics et des nombreuses incohérences a décidé de baser sa politique sur quatre grands principes :

Tableau N°3 : Principes du Grands Lyon	
Solidarité	Construire une ville solidaire cela se traduit au niveau des espaces publics par la mise en place d'une politique globale commune à toute l'agglomération du Grand Lyon et par l'application des mêmes méthodes de travail sur la qualité quels que soient les sites concernés : espaces majeurs, grands ensembles, opération de quartier etc.
Modernité	Réaliser des espaces ayant à une structure contemporaine ancrée dans la réalité du quartier.
Identité	Continuer à inventer la ville en respectant son identité et ses traditions



Unité	Veiller à la cohérence des aménagements par un travail d'unité
--------------	--

Source : Cost C9 Le Grand Lyon « Mise en Œuvre d'une politique d'aménagement de l'espace public .

Ce travail d'aménagement a été annoncé par l'application d'importants plans d'aménagement destinés à assurer la cohérence entre toutes les interventions concernant la morphologie de la ville.

Tableau N°04 : Plan d'action de la ville de Lyon.	
Plan	Objectifs
Plan vert	Prévoit la protection des espaces naturels et espaces verts.
Plan bleu	Il assure la mise en valeur de l'eau l'élément capital du patrimoine naturel du Grand Lyon et intègre un schéma d'aménagement des berges et de leur environnement proche.
Plan Lumière	Il a pour vocation de façonner un paysage nocturne afin d'offrir aux citoyens de meilleures conditions pour vivre la ville. Le nouveau Plan Lumière s'appuie sur les fleuves, collines, silhouettes, grands axes de circulation qui constitue le socle topographique fondateur de la ville. Il prolonge leur mise en lumière en ne modifiant que le strict nécessaire. Il cherche à ménager les visions lointaines et multiplier les panoramas sur la ville.
Plan couleur	Mise en couleur des façades réalisées sur les quais de Saône, les quais de Rhône et des grands ensembles
Plan vélo	Permet de définir les usages de la chaussée pour les cyclistes.
Plan presque-île	Vise à préserver le cœur de l'agglomération pour en faire un centre-ville vivant. Afin d'aménager et d'améliorer les espaces publics de la presque-île la



	priorité a été donnée au transport en commun et au confort des piétons. De nombreux parcs de stationnement souterrains ont été créés à la place des stationnements de surface anarchique. Cela a permis de créer des places publiques.
--	--

Source : Cost C9 Le Grand Lyon « Mise en Œuvre d'une politique d'aménagement de l'espace public.

II.3.Plan presqu'île

Le Plan de la Presqu'île⁵² a été le premier acte d'intervention ayant inauguré la politique urbaine lyonnaise fondée sur la requalification des espaces publics voir **Figure II.11**⁵³.

L'hyper centre Presqu'île est considéré comme le site majeur de cette politique pour la diversité des usages, des fonctions et des activités qu'il abrite, notamment les fonctions de centralité qui lui permettent d'accéder aisément au statut de "métropole internationale". Il est aussi, le lieu de fréquentation privilégié de tous les usagers et habitants lyonnais.

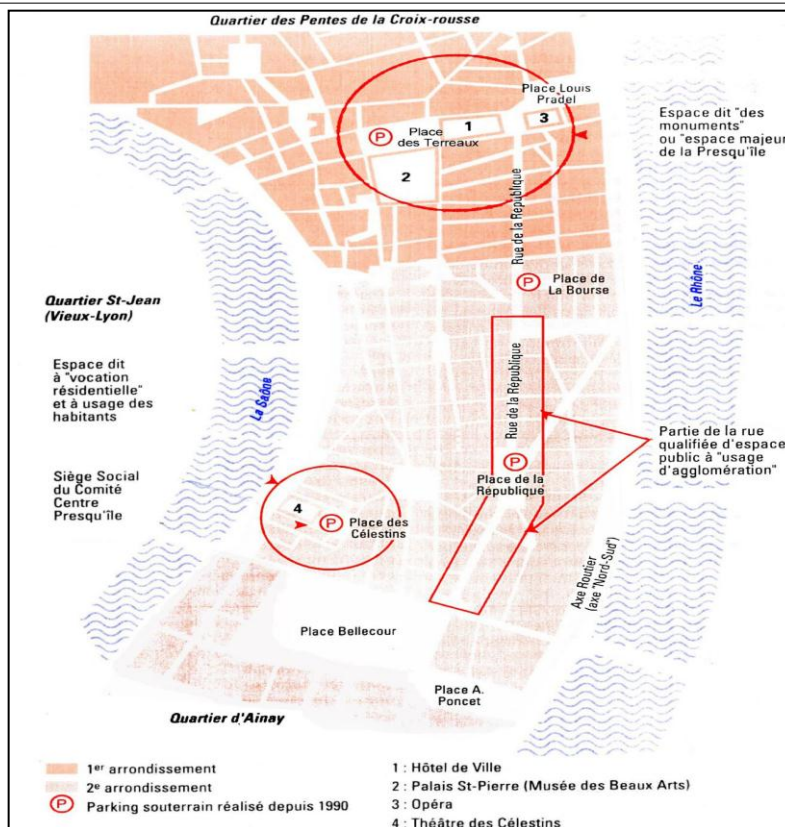
Selon BETIN Christophe d'une ambition plus générale traduite par le concept de "métropole internationale" et dans laquelle le souci "de relever qualitativement le centre patrimoniale et identitaire" de l'agglomération faisait de la Presqu'île une cible stratégique particulièrement désignée⁵⁴. Ainsi, comme le rapporte TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique⁵⁵, l'un des objectifs prioritaire de la politique urbaine lyonnaise est la requalification des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine de l'hyper centre « Presqu'île » .

⁵² Cette dénomination est due au fait que le centre-ville de Lyon se situe entre deux confluent Le Rhône et La Saône

⁵³ BELKHEMSA. B, (2008), p. 134

⁵⁴ BETIN Christophe, (2000), la construction de l'espace public : le cas de Lyon, in Geocarrefour, revue de géographie de Lyon : L'espace public, vol. 76, n° 1, P. 52

⁵⁵ TOUSSAINT Jean-Yves & ZIMMERMANN Monique (dir), (2001), User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, P. 76



FigureII.11: Le Plan Presqu'île : « vocation » des espaces publics et hiérarchisation des usages

II.3.a.Les objectifs du Plan presqu'île

Tableau N°05 : Plan d'action de la Presqu'île	
Objectifs	Actions majeurs
Priorité aux transports en commun	-Une refonte du plan des déplacements urbains ; -Un accroissement de l'offre de stationnement - La création de quatre parkings souterrains sous les principales places du secteur ; -La requalification (réaménagement) des places en surfaces ; -La requalification de l'artère piétonnière et commerciale du centre-ville (la rue de la République).
Limitation de la circulation automobile	
Amélioration de l'accessibilité par la maîtrise des flux inutiles	
Accroissement de l'attractivité	



II.4. Les actions majeures

a. La requalification de la rue et de la place de la république:

Nommée à l'origine rue Impériale, la rue de la République est une piétonne aménagée sur une longueur de près 1,5 kilomètres⁵⁶. Elle est vaste, très fréquentée et diversifiée sur le plan spatial. Son aménagement a fait au préalable l'objet d'une étude éco-éthologique réalisée par Jacques COSNIER avec la collaboration de Sophie MARIANI-ROUSSET voir **Figure II.12**, **Figure 13**⁵⁷. Ces derniers avaient pour mission de répondre à la problématique : « comment fonctionne un espace public avant d'entreprendre sa restauration »⁵⁸.

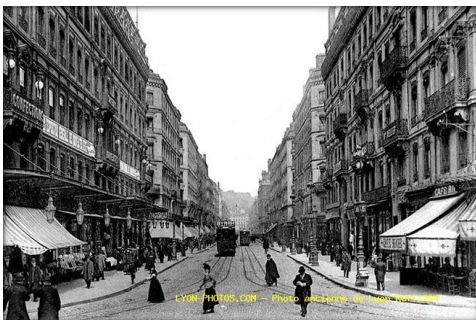


Figure II.12: La rue de la république (Lyon)1907.



Figure II.13: La rue de la république (Lyon)1970.

Le choix d'aménagement s'est traduit par un tapis de granit sur toute la largeur de la rue, un traitement des amorces des rues transversales annonçant le site, un mobilier urbain spécifique et limité, la création de ponctuation dans le parcours entre les différents plateaux par des places, point de rupture des flux existants voir **Figure II.14**⁵⁹. Des lampadaires et un système de jets d'eau horizontal. Le projet d'aménagement de la rue de la république a été réalisé en 3 tronçons avec une place prépondérante.



Figure II.14: La rue de la république (Lyon) après sa requalification.

⁵⁶ BOYET Annie & LEFEBVRE-Elisabeth Rojat, (1994), Aménager les espaces publics, Le mobilier urbain, Ed Le moniteur, Paris, P. 107

⁵⁷ www.Lyon-photos.com.

⁵⁸ COSNIER Jacques, (2001), l'éthologie des espaces publics, in GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul (dir), l'espace public en méthodes, Editions Parenthèses, Marseille, P. 17

⁵⁹ www.Lyon-photos.com.



Le projet devait s'inscrire dans de grands objectifs: La rue devait garder son caractère de zone piétonne, elle devait acquérir une unité globale ainsi que retrouver, par un travail de qualité, un statut particulier au sein de l'aménagement lyonnais. La rue devait conserver l'expression de la force et de la noblesse du centre historique; ainsi que le confort, la qualité, l'adaptation du projet aux activités éparses et la pérennité de l'aménagement.

b. La requalification de la place des Terreaux

La place des terreaux fait partie intégrante de la mémoire lyonnaise, Située aux pieds des anciennes fortifications de la ville romaine actuel quartier de la croix rousse, elle fut le théâtre de l'histoire de la ville, elle est marquée par la présence de grands édifices comme l'hôtel de ville et le palais Saint-Pierre qui génèrent de nombreux rassemblements voir **Figure II.15**⁶⁰. L'objectif du concours d'aménagement lancé en 1991 est de redonner un sens à cette place majeur de Lyon.



Figure II.15: La place des Terreaux avant et après le réaménagement.

L'aménagement de la place des Terreaux par Daniel Buren (artiste) et Christian Drevet consiste en une requalification de l'existant voir Figure II.16⁶¹. Un travail important a été fait sur de nombreux thème :

- ✓ Sur l'eau : 69 colonnes d'eau lumineuses et 69 bassins en eau créant des miroirs.
- ✓ Sur la lumière : 69 étoiles, éclairage des façades.
- ✓ Sur le mobilier urbain : absence de matériel d'éclairage, des accès au parking souterrain.



Figure II.16: Vue générale la nuit : jeux des fontaines.

L'expérience Lyonnaise en matière de conception et de requalification d'espace public est aujourd'hui reconnue comme particulièrement exemplaire dans le monde professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement urbain.

⁶⁰ Roger Narboni : La Lumière urbaine Edition le Moniteur . p201.



Conclusion

L'étude de ces deux cas Barcelone et Lyon nous a montré que la requalification urbaine des villes contemporaine s'appuie sur une approche urbaine où l'espace public constitue le facteur clé de l'aménagement urbain. Les deux expériences barcelonaise et lyonnaise en termes de conception et de requalification de l'espace public sont aujourd'hui reconnues comme particulièrement exemplaire dans le monde professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement urbain. .

TROISIEME CHAPITRE

Les espaces publics cinématographiques



Introduction

Le cinéma a connu une évolution spectaculaire à travers le monde, en très peu de temps il est devenu le loisir de masse par excellence. Son succès témoigne de son développement rapide en tant qu'art de spectacle, et aussi en tant qu'industrie aux enjeux internationaux. Tous ces facteurs ont favorisé la naissance des lieux de diffusions propre aux spectacles cinématographique, ces lieux ont largement évolué en passant du monde des grands palaces aux multiplexes comme une alternative face à la baisse de fréquentation. Ce présent chapitre portera essentiellement sur le processus de formation de la salle de cinéma ainsi que sur l'histoire cinématographique en Algérie.



I. Evolution historique de l'architecture cinématographique

L'histoire retient la date du « 28 décembre 1895 » comme celle de la première projection à l'aide d'un cinématographe dont l'invention est attribuée aux frères Lumière et cela dans le sous-sol du grand café au 14, Bd des capucines, Paris. Le spectacle cinématographique n'a pas directement créé son propre espace, ce dernier s'est fait au grès de plusieurs facteurs qui l'ont amené à évoluer dans son vocabulaire spatial et architectural, tout cela de manière progressive. Selon Lacloche François (1981)⁶² la détermination d'un lieu de diffusion s'est effectuée en plusieurs étapes :

La première appelée « pionnière » : Consiste en des séances qui se déroulent dans des endroits divers permettant d'accueillir un certain nombre de spectateurs et d'organiser des projections par des opérateurs munis de leur appareil.

La deuxième étape, « l'exploitation foraine » :

Se caractérise par le déplacement des projections dans divers lieux pour en faire un spectacle, en parallèle à d'autres activités divertissantes voir **Figure III.1**⁶³. Le cinéma est devenu un spectacle de foire, ce dernier attirait massivement un public populaire ne fréquentant pas forcément les cafés huppés du centre-ville, le cinématographe se démocratisait.



Figure III.1 : Foire de Lille 1896.

La troisième étape : Cette étape se caractérise par la création de salles destinées principalement à la diffusion de films. Les premiers lieux à accueillir le cinéma sont le théâtre, mais surtout les cafés concerts français les musiques halls britanniques et les vaudevilles américaines. Les constructions qui abritent ces manifestations sont exemplaires. Ainsi le musique hall et plus tard le théâtre influence considérablement la conception des salles de cinéma avec le même aménagement intérieur ;



Figure III.02 : Foire de Lille 1896.

⁶²La cloche F., « Architectures de cinémas », éd. Moniteur, Paris 1981. P4.

⁶³ Source : <http://daniel.granval.over-blog.com/page/>



comprenant un hall avec sa caisse des promenoirs, de vastes escaliers, des balcons, des mezzanines et des scènes pour le spectacle.

I.1 Les cinémas de la première période (1907)

I.1.1. les cinémas primitifs

Les premières salles se trouvaient principalement dans les centres villes, les beaux quartiers, près des commerces, qui étaient des lieux très fréquentés et de grande affluence. Les façades faisaient partie intégrante du paysage urbain. Selon François La cloche la première salle de cinéma est « *un parallélépipède d'environ 7m de large sur 30 m de long, dans lequel un écran blanc ou argenté est peint à même le mur quelque ampoules et un décor en staff autour de l'écran assurant la décoration* ». ⁶⁴

I.1.2. les théâtres cinématographiques

Consiste en l'apparition d'un nouveau type de salle de cinéma plus conforme à la classe intellectuelle avec l'attribution artistique. Ces salles seront implantées dans les lieux de centralité urbaine caractérisée par une architecture théâtrale voir **Figure III.03** ⁶⁵. Ce sont les théâtres cinématographiques qui vont devenir un modèle du noble.



Figure III.03 : Palais Rochecrouart Paris.

I.2. La deuxième période, l'entre deux guerres

Les places du premier rang et les places latérales seront effacées, afin d'assurer une visibilité vers l'écran, en augmentant par conséquent celles des derniers rangs. Cette disposition va donner naissance à une forme en éventail : rétrécie à l'avant et large au fond de la salle. Les salles de cinéma vont peu à peu s'éloigner du modèle théâtral. Les balcons circulaires et en fer à cheval peu adaptés aux exigences du nouveau spectacle

⁶⁴La cloche F., « Architectures de cinémas », éd. Moniteur, Paris 1981. p50

⁶⁵ <http://sallesdecinemas.blogspot.com/2014/06/palais-rochecrouart-paris-18eme.html>



cinématographique seront supprimés, les loges d'avant scènes seront désuètes, ce qui va conduire au déclin des théâtres cinématographiques.

I.3. Les cathédrales de cinéma

Les cathédrales de cinéma est un modèle qui combine harmonieusement le technique et l'artistique, elles sont grandes, spacieuses, luxueuses et respectueuses des exigences du spectacle cinématographique.

I.4. La troisième période, à partir de 1930

Durant cette période l'architecture des salles va atteindre une certaine modernité, suite à l'émergence de deux événements importants et influents à savoir l'avènement du parlant et ses répercussions sur la composition formelle et spatiale des salles de cinéma et l'avènement du mouvement moderne et ses nombreuses innovations techniques et esthétiques voir **Figure III.04**⁶⁶.



Figure III.04 : Le Cinéma Rex

I.5. Les années 1950

En raison de la concentration de la demande au niveau de certains quartiers qui concentreront le plus de salles. Cette première forme de concentration, va permettre l'émergence des salles de prérogative, localisées au niveau des artères commerciales et diffusant les films en exclusivité contre un prix élevé. « *Sur le plan de l'insertion des salles dans le tissu urbain, la pression foncière importante dans les milieux urbains va favoriser l'apparition d'une nouvelle typologie de salles insérées aux pieds des immeubles, ce qui va engendrer la perte de leur capacité structurelle* »⁶⁷

I.6. Apparition des complexes multisalles, 1970

Les complexes multisalles se présentent comme un moyen de solutionner les problèmes liés à la baisse de la fréquentation, ou comme une deuxième génération de salles désirant remplacer les salles mono-écran. Cette typologie appelle à plus de concentration, ce qui va accélérer la disparition des salles de quartier de même



Figure III.05 : Cinéma Ariel à Toulon.

⁶⁶<http://paris-ma-ville.over-blog.com/article-le-grand-rex-paris-45841580.html>

⁶⁷ Mezeghrane S. Les salles de cinéma de la période coloniale, un segment du patrimoine en déperdition : cas de la ville d'Alger. Mémoire de Magister encadré par M. Dahli, UMMTO, 2015.p37



que les salles d'exclusivité, dont la formule devient archaïque face à l'expansion des multisalles voir **Figure III.5**⁶⁸.

I.7. Emergence des multiplexes

Ils se basent sur une politique de différenciation à travers une offre variée, de meilleure qualité, et présentée dans des conditions idéales de diffusion. Contrairement aux anciennes salles de cinéma un multiplexe permet d'offrir aux clients une série de services et de prestations, plus de confort, un large choix de films, de nombreuses séances par jour pendant les 7 jours de la semaine, des salles de jeux, des restaurants, des points de vente...



Figure III.06 : Multiplexe Le Gaumont.

Mezeghrane Z., nous rappelle dans son mémoire que ces espaces « *peuvent participer pleinement à la restructuration de l'espace public et au rayonnement culturel de la ville* »⁶⁹.

II. La salle de cinéma, un vocabulaire pour l'urbain

L'âge de célébrité du cinéma a laissé un patrimoine colossal de salles : des théâtres, des cathédrales, des palaces et bien d'autres modèles qui ont marqué le paysage urbain. Durant cette période les salles de cinéma ont adopté des formes et un langage spécifique leur donnant une vraie identité. Ce sont clairement des éléments de repères notamment à travers le vocabulaire architectural commun qui les caractérisent le hall, la lumière, les affiches, l'enseigne et la façade voir **Figure III.07**, **III.08**⁷⁰



Figure III.07 : Le Grand Echos du Nord à Lille. 1937.



Figure III. 08: Façade de nuit cinéma Titania Palest.

⁶⁸ <http://sallesdecinemas.blogspot.com/2012/11/ariel-toulon-83.html>.

⁶⁹ Mezeghrane S. Les salles de cinéma de la période coloniale, un segment du patrimoine en déperdition : cas de la ville d'Alger. Mémoire de Magister encadré par M. Dahli, UMMTO, 2015.p37

⁷⁰ http://www.memoire60-70.be/CinemaCoupDeCoeur/Salles_Cinema_Bruxelles.htm



III. Salle comme outil de requalification urbaine

Actuellement, la salle de cinéma est au cœur de la problématique urbaine. Nous assistons ces dernières années à la reconsidération de la salle de cinéma pour son rôle dans la dynamique sociale et culturelle de la ville, celle-ci est désormais reconnue *comme un élément indispensable à la vie urbaine, un équipement culturel, un objet d'aménagement urbain*⁷¹. Au regard de leur vocabulaire architectural et urbain, elles peuvent participer grandement à la restructuration de l'espace public⁷² et au rayonnement culturel de la ville.

IV. Histoire cinématographique algérienne

IV.1. La période coloniale

Le cinéma a vu le jour en Algérie dès 1896, bien avant qu'il n'apparaisse dans de nombreux pays industrialisés « les films court-métrages des frères Lumières, tournés par Felix Mesguich en Algérie, furent probablement projetés, avec d'autres, à Alger et à Oran en automne 1896 lors de l'inauguration officielle de séances cinématographiques Lumière »⁷³. En Algérie le marché cinématographique s'est rapidement développé. Dans un premier temps fréquenté par les colonisateurs ; mais peu à peu, les Algériens sont devenus plus nombreux que les Européens à fréquenter les salles de cinéma.

L'Algérie a hérité de son passé colonial d'un nombre important de salles de cinéma dont les caractéristiques techniques et esthétiques n'ont rien à envier aux grandes salles de la métropole, plusieurs salles sont apparues parallèlement avec l'essor du mouvement moderne et ses nouveautés techniques et esthétiques, ce qui s'est traduit par l'émergence d'une nouvelle architecture plus adaptée aux exigences du spectacle cinématographique voir **Figure III.10 et III.11**⁷⁴.



Figure III.10 : L'Empire de Fez.

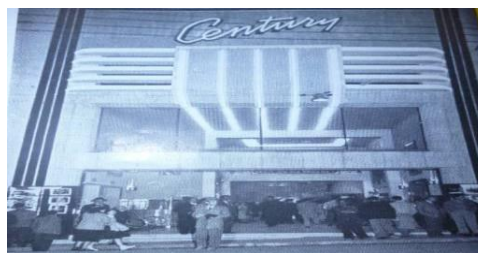


Figure III.11 : Le Century d'Oran.

⁷¹ Gérard Cladel, Kristian Feigelson, Jean-Michel Gévaudan, Christian Landais, Daniel Sauvaget Le cinéma dans la cité, Éditions du Félin, 200..p.03.

⁷² Landais, Ch., Op.cit, P.111.

⁷³ Cinéma : Les premières projections en Algérie par J.Grandini PNHP n°37, juin-juillet 1993

⁷⁴ Source : Mezeghrane S. Les salles de cinéma de la période coloniale, un segment du patrimoine en déperdition : cas de la ville d'Alger. Mémoire de Magister p77.



IV.2.Période postcoloniale (les années 60)

Le cinéma algérien a connu très vite son essor après l'indépendance. La colonisation et le mouvement de libération national constituent le thème des premières œuvres de cinéma .A l'indépendance la production et la fréquentation des salles de cinéma n'a pas chuté, elle va même s'accroître dans les années soixante. Le nombre de salle de cinéma atteint les 458.

IV.3.Décadence des salles de cinéma en Algérie (causes et statistiques)

A la veille de l'indépendance l'Algérie comptait un nombre important de salle de cinéma « *Le document publié par le ministère de la culture pour l'année 2007 fait état de 458 salles de cinéma en 1962.Parmi ces salle ne reste que 69 encore en usage pour l'année 2007 ce qui met en évidence la disparition de 389 salles* »⁷⁵.La fin des années 1970 marque le déclin du septième art en Algérie et une diminution de la production et la fréquentation nationales. Les salles de cinéma en Algérie sont au sommet de leur abondance, avant de se vider brusquement à partir des années 1980 .Le cinéma algérien subit de plein fouet les conséquences de la violence et du terrorisme (la décennie noire) durant les années 90, ce qui entraîne la quasi-disparition des salles de cinéma. Plusieurs salles de cinéma seront ainsi effacées, démolis et reconvertis et d'autres squattées voir **Figure III.13et III.14**. Le nombre de salle de cinéma est passé de 458 au moment de l'indépendance à seulement 12 en 1999, et la production national est réduite à un ou deux films par ans dont très peu seront distribués.

Tab 1 : Extrait du tableau sur l'évolution du parc des salles après l'indépendance (Mezeghrane S. 2015)	
<i>Années</i>	<i>Nombre de salles en activité</i>
1965	336
1966	324
1967	296
1968	296
1969	296
1970	290
1971	293
1972	293
1982	280
2007	69 (sur 384)

⁷⁵ Mezeghrane S. Les salles de cinéma de la période coloniale, un segment du patrimoine en déperdition : cas de la ville d'Alger. Mémoire de Magister p77.



Figure II.12 : Démolition du cinéma Djurdjura de Tizi-Ouzou.



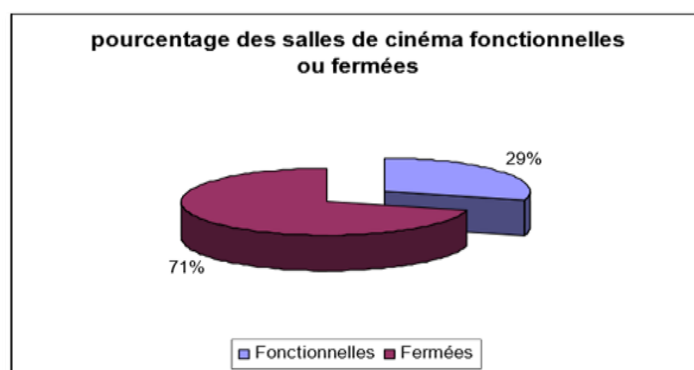
Figure II.13 : Le Marivaux, Image d'un Patrimoine abandonné.

D'après l'analyse d'un document du ministère de la culture ⁷⁶: l'état de fonctionnalité du parc national du cinéma démontre que seulement 29% des salles du parc cinématographique sont fonctionnelles soit 91salles, alors que la majorité des salles (222), soit un taux de 71% du parc, sont fermées pour des raisons diverses.

Tab 2 : Extrait du tableau sur les taux des salles fonctionnelles et fermées en Algérie

Fonctionnalité		
Nombre Total	Fonctionnelles	Fermées
313	91	222
Taux	29%	71%

Source : <http://www.m-culture.gov.dz>.



Source : <http://www.m-culture.gov.dz>.

⁷⁶ : <http://www.m-culture.gov.dz>



V. Intérêt des pouvoirs publics pour des opérations de réhabilitation des salles de cinéma

Nous assistons actuellement à un regain d'intérêt envers ce patrimoine ce qui est lisible à travers les opérations de restauration et réhabilitation sur les salles de cinéma. Le ministère de la culture envisage d'entreprendre la récupération et la réhabilitation de salle de cinéma dans le but de les rouvrir au public, ce qui est clairement explicité au niveau de l'article 23, de la loi N°11-03 du 17 février 2011 relative à la cinématographie : « le ministère de la culture prend en charge la restauration et l'exploitation des salles de spectacle non exploitées ».

Le nouveau ministre de la culture, Azzedine Mihoubi, comme ceux qui l'ont précédé, a fait un constat absurde de la non-gestion algérienne : 389 des 458 salles de cinémas du pays sont fermées et non exploitées. Il a évoqué cette "cessation d'activité problématique" et promet d'œuvrer à réhabiliter ces cinémas non exploités en dotant de moyens dont des équipements de projections. C'était aussi "l'objectif" de Khalida Toumi. Mais les salles de cinéma en Algérie relèvent, à plus de 80%, des collectivités locales qui ne savent pas quoi en faire. Le ministère de la culture voulait reprendre ces salles et dégager un budget pour les réhabiliter.

VI. Les salles de cinéma de la ville de Tizi-Ouzou

La ville de Tizi-Ouzou a hérité d'un nombre important de salles de cinéma de la période coloniale, il n'en reste aujourd'hui que le cinéma mondial récemment réhabilité grâce à la nouvelle politique des pouvoirs publics envers ce septième art.

VI.1. Salle des fêtes Bousquet (1910) : « cinéma mondial »

Salle inaugurée le 19 Mai 1910, destinée à abriter les fêtes organisées dans la ville, avec l'arrivée du cinéma Pathé à Tizi-Ouzou, la salle Bousquet fut occupée et la première projection eut lieu le 31 Mai 1912 dans cette salle abritant 500 personnes. Cette salle prendra ensuite le nom de « cinéma mondial » et donnera son nom au quartier où elle se trouve. A l'indépendance, le cinéma mondial sera nationalisé en 1963. La salle fermera ses portes suite aux événements qu'a connus la Kabylie. La salle a subi une rénovation et porte aujourd'hui le nom de « Cinémathèque algérienne ». Ré-ouverte officiellement en 2012 avec une capacité de 250 places. Sur le plan architectural, la façade principale manque d'animation (absence d'enseigne, panneau d'affichage), la cour intérieure est fermée au public et manque d'espaces d'accompagnement (cafètes, commerce...).



Figure III.14 : Cinéma Mondial.

Source : Auteurs.

VI.2.Salle des fêtes municipale (1928) « cinéma Djurdjura »

Salle des fêtes construite en 1928 comprenant un grand hall d'entrée, une grande scène, une salle de spectacle, salle d'exposition, un salon, une chambre, une cuisine, un foyer, des toilettes et une grande terrasse. Juste après l'indépendance la salle devient « Cinéma Djurdjura » en 1963, elle gardera sa vocation jusqu'à la fin des années 1990 ou elle sera incendiée lors d'émeutes suite aux événements qu'a connu la Kabylie. Cette salle est restée fermée et en état abandonné pour plus de 15 ans. Le cinéma Djurdjura a subi une démolition en 2013 voir Figure III.16⁷⁷ et est actuellement en reconstruction voir Figure III.16⁷⁸.



Figure III.15 : Démolition du cinéma Djurdjura



Figure III.16: Vue en 3D de la proposition de reconstruction .

VI.3.Le « Ciné monde »

Salle construite en 1951 comprenant un orchestre et un balcon, d'une capacité de 650 places, elle fut inaugurée en 1953. A l'indépendance le « ciné monde » sera nationalisé et portera le nom de « cinéma l'Algeria ». Le cinéma est fermé depuis plusieurs décennies et est occupé par des commerçants.



Figure III.17: Le « Ciné monde »

⁷⁷ Mezeghrane S. 2015.

⁷⁸ Source : http://www.tiziouzoudz.com/Assets/Images/culture/albumphotos/pages/Cinema%20Djurdjura_jpg.htm



VI.4.Cinéma « le régent »

Inauguré quelques années après le « ciné monde » par François Hadjadj. Après l'indépendance il portera le nom « Le studio » où étaient projetés différents films en présence d'acteurs et de réalisateurs avec des débats riches avec le public. La salle est aujourd'hui abandonnée et fermée et l'étage fut transformé en logement.



Figure III.18 : Cinéma le régent.
Source : Auteurs.

Tab 3 : Extrait de tableau récapitulatif des salles de cinéma présentes dans la ville de Tizi-Ouzou					
Localisation	Nom de la salle	Année de réalisation	Etat général	Fonctionnalité	Observation
Boulevard colonel Ali Mellah	Cinémathèque algérienne	1910	Bon état	Fonctionnel	Réhabilité et ré ouvert en 2012
Boulevard Houari Boumediene	Cinéma Djurdjura	1928	Démoli	Non fonctionnel	En cour de reconstruction
Rue des frères Sidi Maamar	Ciné monde (L'Algérie)	1951	Dégradé	Non fonctionnel	Nécessite des travaux de rénovation
Avenue Colonel Amirouche	Cinéma le Regent	1956	Dégradé	Non fonctionnel	Nécessite une rénovation

Source : Mémoire de master en architecture « Le devenir des salles de cinéma en Algérie ». Cas de la ville de Tizi-Ouzou 2015.



Conclusion

Les salles de cinéma à travers leur histoire et leur évolution se sont toujours caractérisées par un langage architectural commun visant leur intégration et leur communication avec l'urbain. Hall, marquises, lumières et signalisations multiples (Affiches) sont autant de moyens qui maintiennent ce lien étroit avec le tissu urbain et le quotidien des citoyens.

L'ensemble de ses caractéristiques (Architecturales, urbaines, sociales et culturelles) témoignent des valeurs indéniables de ce type d'édifice qui se doit d'être préservé. Cependant les innovations techniques et technologiques dans le domaine cinématographique ont engendré une rupture du rapport entre cinéma et ville qui s'est manifesté à travers la fermeture en chaîne de plusieurs salles délaissées par le public, ces dernières connaîtront des opérations de démolition dans les grandes villes perdant ainsi leur rôle au sein de l'espace urbain.

L'Algérie de par son passé colonial dispose d'un parc important de salles de cinéma qu'il faudra appréhender de manière à réfléchir sur la question de son devenir. En effet l'Algérie a hérité d'un nombre important de salles de cinéma estimé au nombre de 458 salles. Néanmoins cet héritage témoin d'une grandeur et d'une richesse indéniable a sombré dans une décadence effrénée avec une perte de 389 salles désertées par le public à partir des années 1980, cette déperdition et le témoin des multiples difficultés qu'a connu le cinéma en Algérie et l'échec de toute une politique (Nationalisation, gestion communale, instabilité et insécurité), autant de facteurs qui ont accéléré le déclin de tout un pan du patrimoine colonial algérien. En vue de sauvegarder ce dernier, l'Algérie a mis en place des opérations de récupération et de réhabilitation, cependant ces opérations sont loin d'être des francs succès tant elles restent éloignées de la vision patrimoniale et du contexte social et culturel des populations et le fait que les salles de cinéma ne sont pas considérées comme patrimoine à part entière.

QUATRIEME CHAPITRE

Etat des lieux et diagnostic



Introduction

Le quatrième chapitre concernera le contexte local, nous croiserons les expériences européennes avec les problématiques, les enjeux et les pratiques urbaines de la ville de Tizi-Ouzou, de cette manière les résultats d'analyse de la ville de Tizi-Ouzou serviront à interroger les leçons tirées des analyses sur les expériences européennes sur la requalification d'espaces publics. Ce chapitre sera organisé en deux parties, la première partie consiste en un diagnostic de la ville de Tizi-Ouzou et plus précisément le quartier de l'ancienne gare, porté essentiellement sur la thématique d'espaces publics. Dans la deuxième partie, nous tenterons de proposer un programme d'actions que nous jugeons adéquats, dans l'ambition de répondre aux problèmes identifiés dans la proposition d'aménagement arrêtée par les pouvoirs publics en s'appuyant sur l'étude des instruments d'urbanisme et les connaissances acquises précédemment.



I. Choix du site

Notre étude s'est portée sur la ville de Tizi-Ouzou en raison de sa situation stratégique par rapport à sa proximité de la capitale d'Alger :

- C'est une ville en pleine mutation, elle dispose d'un programme d'amélioration urbaine
- Depuis quelques années elle subit des interventions qui tendent à transformer le paysage urbain.
- Complexité et diversité des tissus.

Le périmètre d'étude : L'entrée Ouest de la ville de Tizi Ouzou (le quartier de l'ancienne gare)

Le quartier de l'ancienne gare est caractérisé par sa situation stratégique qui est l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou .Ce quartier a subi plusieurs interventions d'aménagement dans le cadre de programme d'amélioration urbaine : les trois projets en cours de réalisation sur le site des abattoirs ; la bougie ; la place de l'olivier et la place de l'ancienne gare. Aujourd'hui après la délocalisation de l'ancienne gare fait l'objet de transformation en parc vert mais ces espaces publics restent encore non structurer.

II. Présentation de la ville de Tizi-Ouzou

Située au cœur de la grande Kabylie, la ville de Tizi-Ouzou constitue un passage obligé entre la haute et la basse Kabylie. Elle s'élève à 250 m d'altitude, au pied du massif du Belloua au nord, au sud, nous trouvons le vieux massif des Hasnaoua, à l'est se situe la vallée du Sébaou, à l'ouest, juste après le bourg Boukhalfa, la ville s'ouvre sur les petites vallées de Drâa-Ben-Khedda et de Sidi- Nâmane. La ville actuelle constitue le pôle attractif de toute une région; elle est en effet, un important carrefour économique, commercial et administratif⁷⁹.



Figure I.1 : Situation de la ville de Tizi-Ouzou

⁷⁹ PDAU Tizi-Ouzou, 2011.



II.1. Les différents Tissus Urbains

La ville de Tizi-Ouzou connaît une diversité de tissus urbains. Pour définir le paysage urbain de ces tissus il faut s'appuyer sur : la qualité de l'aménagement des espaces publics, la qualité de l'environnement bâtis et l'architecture du lieu.

-  Tissu traditionnel.
-  Tissu colonial.
-  Tissu moderne.

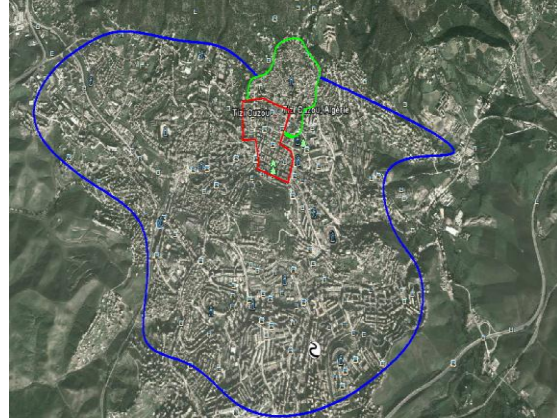


Figure I.02 : Les tissus urbains
Source : Auteurs

II.1.1. Tissu traditionnel

Parler des espaces publics dans la ville traditionnelle c'est parler de l'exceptionnel, car l'espace public est une exception qui joue dans le tissu un rôle important, c'est un lieu de rencontre et de contacte.

II.1.1.1. Système viaire

Les quartiers du tissu traditionnel sont répartis suivant les cours d'eau et les fontaines, et sont découpés en ilots puis en parcelles

-  Rues.
-  Ruelles .
-  Impasses.

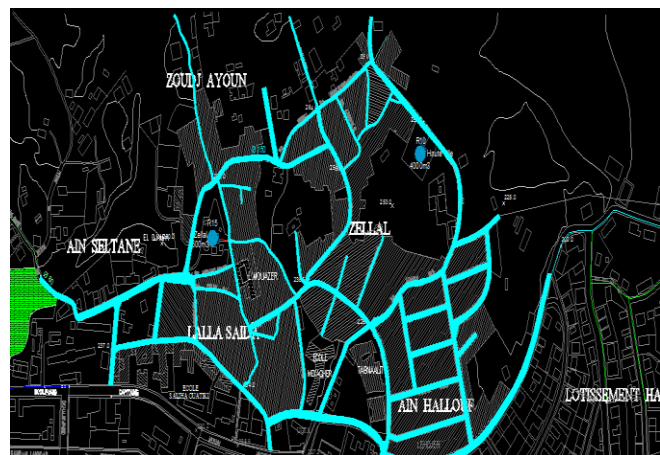


Figure I.03 : Les tissus urbains
Source : Auteurs



II.1.1.2. Les places

-  Place de la mosquée Lalla Saida
-  Place de la fontaine Ain Sultan.

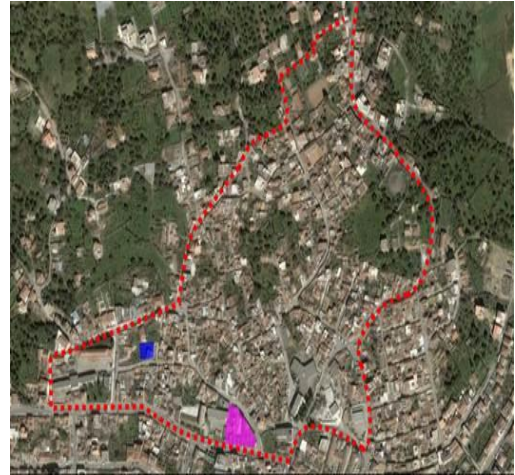


Figure IV.04 : les places dans le tissu traditionnel

Source : Auteurs.



Figure IV.06 : Placette Zttouna

Source : Auteurs.



Figure IV.076 : La place de la fontaine Soltan

Source : Auteurs.

- Les rues étroites ne sont pas fréquentées en raison du manque d'activités urbaines
- Un manque de mobiliers urbain: poubelle, arbre, lampadaire, poteau d'incendie
- Des chaussées détériorées avec trottoirs réduits ou inexistant, l'accès et le stationnement des véhicules est donc difficile.
- Des espaces publics insuffisants et absence d'espaces verts.
- Désappropriation des espaces publics existant par la population en raison du manque d'aménagement et d'entretien.

II.1.2. Tissu colonial

L'espace public a été un élément structurant du plan d'ensemble et un élément fondamental dans la formation de la ville coloniale.



II.1.2.1 Système viaire :

- Boulevards
- Rues
- Avenues



Figure IV.08 : Système viaire dans le tissu colonial

a. Avenue Aban Remdhane

L'avenue ABANE RAMDANE est un axe structurant qui relie la ville à son territoire; elle a un rôle important dans l'articulation des différentes entités de la ville. Elle relie deux moments forts de la ville qui sont la place BABOUCHE Saïd et le carrefour de la gendarmerie passant par un moment central qui est l'actuelle place de la mosquée voir **Figure IV.10**⁸⁰.



Figure IV.09 : Avenue Aban Remdhane 1950



Figure IV.10 : Avenue Aban Remdhane 1950

b. Avenue Larbi Ben M'hidi

Elle assure l'articulation entre deux moments forts de la ville qui sont l'entrée ouest de la ville qui est ponctuée par de grands équipements et la place BABOUCHE Saïd qui est aussi ponctuée par des équipements importants en passant comme l'avenue



Figure IV.11 : Avenue Larbi Ben M'hidi
Source : [www. Google .fr](http://www.Google.fr). Tapez Tizi-

⁸⁰ [www. Google .fr](http://www.Google.fr). Tapez Tizi-Ouzou.



ABANE RAMDANE par un moment intermédiaire qui offre un choix directionnel entre continuer vers le centre-ville, ou vers ce qu'on appelle communément l'ex route d'Alger.

- La diversité des éléments de communication, avenue, Rue et boulevards ce qui permet une meilleure cohésion entre les différents quartiers
- Les voies sont mal définies et manque de dynamisme vue la nature de leurs parois.
- Les trémies qui sont assez rapproché les unes des autres constituent un élément de rupture de l'avenue Larbi BEN M'HIDI.
- Le piéton a perdu sa place dans la ville en raison de la largeur réduite des trottoirs notamment dans la Rue de la paix ainsi que la présence des véhicules sur les trottoirs au niveau de la Rue ZIDANE Amar.

c. Les jardins, places, squares

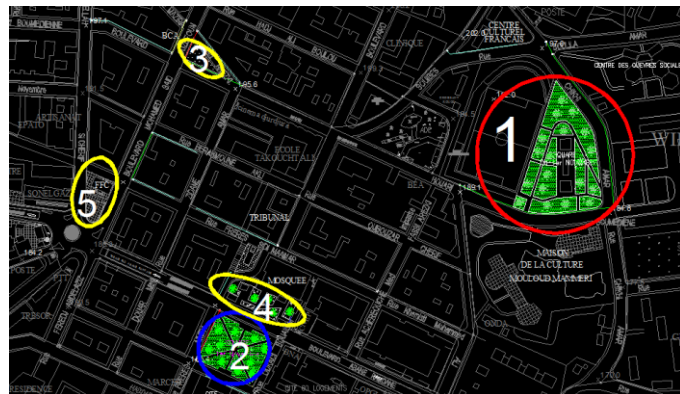
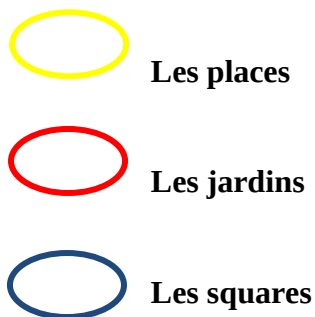


Figure VI.12 : Les espaces publics dans le tissu colonial

Source : Auteurs.

Place de l'hôtel de ville

Autrefois place de l'hôtel de ville, cette place appelée aujourd'hui place Lamari Meziane. Elle est ponctuée par plusieurs équipements qui sont l'ancienne mairie, la SONELGAZ (ancien emplacement de l'hôtel KOLLER) et la poste qui entretiennent un rapport géométrique avec la place. En effet cet espace (Place de l'ex hôtel de ville) a également été réhabilité à l'occasion de la commémoration des festivités du 50eme anniversaire de l'indépendance. L'hôtel de ville a été réhabilité être requalifié en musée de la ville. La place de l'hôtel de ville accueille des activités en l'occurrence la vente et l'exposition durant les occasions (le printemps noir; le mois du patrimoine; la journée mondial de l'arbre ...) Ces activités sont mises en exergue dans une volonté d'attractivité économique et de «Branding



culturel », elles sont cependant aussi des lieux rassembleurs qui mettent en valeur « l'identité » et « l'histoire » de la Kabylie.



Figure IV.13 : La place de l'hôtel de ville.
Source : Auteurs.

La place du 17 Octobre 1961

Autrefois appelée place de l'église. L'église a été transformée après l'indépendance en mosquée. Cette place est dédiée à la ville et ne constitue pas une extension de la mosquée comme on peut le voir dans les villes arabes traditionnelles. L'entrée de la place est bien éclairée avec des candélabres à double consoles contrairement à son intérieur. La végétation quasiment inexistante excepté les arbres qui longent le trottoir. Les buvettes ont été également réhabilitées avec des matériaux nouveaux et des couleurs plus vives. Cette place est généralement utilisée comme place de détente et est fréquentée par une tranche d'âge de plus de 50ans.



Figure IV.14 : La place du 17 Octobre 1961.
Source : Auteurs.

**Square 1^{er} Novembre :**

De forme carrée occupant un îlot au cœur de la ville. Sur les neufs accès que compte cette place seul deux portes restent ouvertes au public pendant la journée. L'une du côté du boulevard Abane Ramdane et l'autre du côté de la voie supérieure attenante au marché de la ville. Cette place a été également réhabilitée par la DUC dans le cadre de l'amélioration urbaine Voir **Figure IV.15**⁸¹.



Figure IV.15 : La place du 17 Octobre 1961.

Jardin colonel Mohand Oulhadj

Le jardin est très fréquenté, c'est un lieu de rencontre de sociabilité et de détente .il devient un lieu d'animation durant le mois de carême.



Figure IV.16: Jardin colonel Mohand Oulhadj 2015.

Source : Auteurs.

- Insuffisance en termes de places publiques pour une grande ville telle que Tizi-Ouzou.
- Une piètre qualité qui ne répond pas aux aspirations des usagers et des citoyens tel que la place de la mosquée qui est insalubre.
- Inaccessibilité de la place de La république aux citoyens.

⁸¹ Mémoire Mme KHELFANE –HAMITI Samia 2015.



- Le mobilier urbain qui est censé être à la fois le vecteur d'une identité et aussi un outil d'aménagement urbain est soit absent ou surajouté et donc en rupture avec l'espace public.

II.1.3. Tissu moderne

Vers la fin de la colonisation, c'est-à-dire en 1958, Tizi-Ouzou devient préfecture et bénéficie du programme du plan de Constantine lancé par le Général De Gaulle. Ce programme « vise l'intégration de certaines couches de la population algérienne dans le système colonial, notamment par la création d'emplois réservés et le développement de la scolarité. Parallèlement, il inaugure une nouvelle politique d'industrialisation dont la condition préalable est la décentralisation économique au profit de 15 villes moyennes et d'une trentaine de petites villes de l'intérieur qui seront équipées pour recevoir les activités nouvelles et une part importante des excédents de population »⁸².

Cette période correspond à l'introduction de l'urbanisme fonctionnaliste dont les principes sont définis par la Charte d'Athènes qui privilégie le zoning, le grand ensemble, l'équipement, la table rase et l'architecture clé en main. Plusieurs cités d'habitations sont alors, réalisées à Tizi-Ouzou selon ces principes (cité les genêts, cité Millions, le Cadi, cité des fonctionnaires, les Palmiers et la cité Eucalyptus). Ces bâtiments de type HLM marquent le passage de l'îlot à la barre induisant ainsi une rupture nette sur le plan morphologique. Dans cette logique qui privilégie la production de logements en quantité, l'espace public est négligé et perd de ce fait toute signification symbolique et sociale. Durant cette période aucune place publique n'est créée.

Depuis l'indépendance à nos jours la ville de Tizi-Ouzou s'est complètement métamorphosée. Elle a connu des conjonctures marquées par des contextes politiques, économique, sociale culturel à chaque fois différentes et qui ont induit des changements du paysage urbain, en particulier en ce qui concerne l'aménagement des espaces publics. Toutefois, ce n'est qu'à partir de 2007 dans le cadre de la politique de la ville (06-2006) et son corolaire programme d'amélioration urbaine que des aménagements significatifs ont été réalisés dans le tissu colonial et notamment sur l'axe principal (Est-Ouest) de la ville. Ces aménagements ont porté entre autre sur la réhabilitation des places publiques existantes (Hôtel

⁸² SGROÏ-DUFRESNE Maria, (1986), Alger 1830-1984 : Stratégie et enjeux urbains, Editions Recherche sur les Civilisations, Paris, p.95



de ville, square du 1^{er} Novembre, la gare routière, etc.), et aussi la création de nouvelles à l'exemple de la place de l'olivier, place de l'ancienne gare routière.

a. Jardin 5 Juillet

Ce jardin situé au centre-ville est destinée aux familles, il comporte des aires de jeux. L'absence de prise en charge des autorités a provoqué son délaissement par les familles et sans affectation pour des activités illégales.



Figure IV.17: Jardin 5 Juillet : 2015.

Source : Auteurs.

b. Place de l'olivier et la place de l'ancienne gare routière

Deux places récemment aménagées en aire de jeu pour enfant et espace public avec un mobilier urbain diversifié mais qui n'est pas durable (Bancs et poubelle qui risque d'être dégradé à cause de leurs matériaux et leur exposition au climat, fontaine qui n'est pas fonctionnelle, un carrelage ressemblant à du pavé qui n'est pas assez résistant (choix de la facilité) d'une couleur rouge uniforme.



Figure IV.18 : Place de l'olivier.

Source : Auteurs.



Figure IV.19 : Place de l'ancienne gare routière.

Source : Auteurs.



III. Présentation de la zone d'étude

III.1.Choix de la zone d'étude

De par sa situation stratégique à l'entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou, desservi par l'axe territorial de la RN12 et pour les différents quartiers avoisinants qui peuvent s'articuler autour de ce vaste espace et la présence d'espaces résiduels susceptibles d'accueillir des espaces publics et grâce aux différentes interventions qu'a connu le quartier (requalification de la place de l'olivier, création de la bougie, et les trois projets en cours de réalisation), avec le but d'étudier leur impact sur l'image de la ville ainsi que leur cohérence afin d'offrir d'autres alternatives.

III.2.Présentation de l'aire d'étude

Notre aire d'étude se situe à l'entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou. Elle est délimitée par un ensemble d'équipements et de quartiers qui s'articulent autour d'elle: Le palais de justice, Le bâtiment de l'ancienne gare, La DGSN, La maison de l'environnement, La cité 11 Décembre, Les abattoirs, La cité EPLF .Ce quartier est traversé par un axe majeur (La trémie de l'avenue Larbi Ben M'hidi) qui le relie directement au centre-ville.



Figure IV.20 : Situation de la zone d'étude 2015.

Source : Google Earth.

La ville de Tizi-Ouzou ne cesse de s'étendre de plus en plus et la position de notre aire d'étude à l'entrée ouest de cette dernière offre la possibilité de travailler son image et son identité et de refléter ses atouts à savoir historique, culturel et paysager. Sa délimitation ainsi que les différents quartiers et équipements qui l'entourent lui permettent d'être un maillon articulateur urbain et une vraie vitrine pour la ville.



III.3. Analyse de la zone d'étude

Pour mieux définir l'aspect visuel du quartier, nous nous appuyons sur l'approche paysagère et cela à travers les éléments suivant : Les voies, les quartiers, les limites, les points de repères et les nœuds.

III.3.1. Les voies

Notre zone d'intervention est constituée de deux axes principaux : Côté nord: par l'avenue Larbi Ben M'hidi, côté ouest : par le boulevard Stiti.

— L'avenue Larbi Ben M'hidi.

— Le boulevard Stiti.

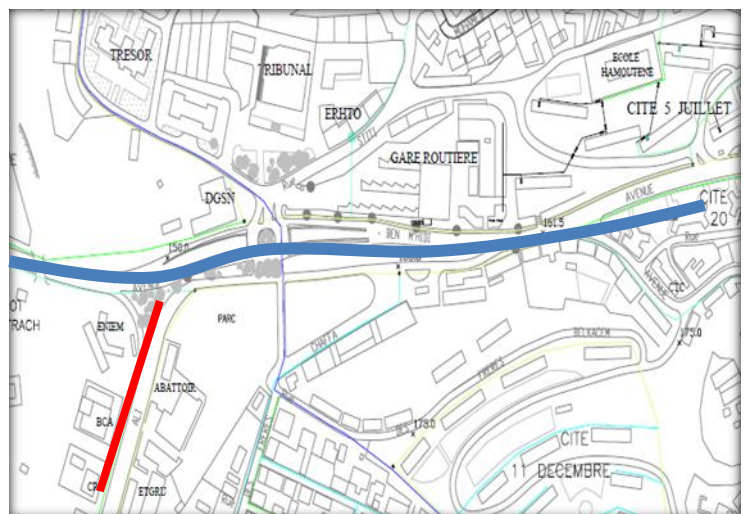


Figure IV.21 : Les principaux axes.
Source : Auteurs.



Figure IV.22: Avenue Larbi Ben M'hidi.
Source: Auteur.



Figure IV.23: Boulevard Stiti.
Source: Auteur

**a. L'avenue Larbi Ben M'Hidi**

Elle constitue la façade de la ville de Tizi-Ouzou reliant l'entrée ouest au centre-ville, Cependant elle reste dépourvue de toute animation car elle constitue un espace figé et rigide. C'est un axe principal majeur avec un flux important. La voie a une largeur de 25m et issue d'un tracé linéaire ce qui constitue une vraie percée visuelle au sein de la ville. Largeur assez importante des voies apporte plus de fluidité et plus de confort aux usagers. Absence d'un caractère particulier spécifique (absence d'animation et d'activités commerciales).



Figure IV.24: Avenue Larbi Ben M'hid.

Source: Auteurs.

b. Boulevard Stiti

C'est une route de déviation qui relie le quartier à la ZHUN sud. Les deux parois du boulevard englobent des équipements (ENIEM, URTO, CPA, BNA...) et des immeubles avec commerces au RDC et des immeubles en cours de réalisation. Largeur de la route est 20m. C'est une voie de contournement du centre-ville. Le boulevard est l'un des points fort de la ville de Tizi-Ouzou de par sa structure et ses équipements.



Figure IV.25: Boulevard Stiti.

Source: Auteurs.

L'absence de système viaire réfléchi a engendré un manque de perméabilité et de fluidité à l'intérieur du quartier, la difficulté de passer d'un point à un autre désoriente et marginalise



l'habitant. Ajoutant à cela l'absence de connexion entre notre zone d'étude à l'ensemble de la ville. Le périmètre d'étude présente un déséquilibre au niveau de ses voies ce qui engendre un sur-flux sur quelques-unes et une non fréquentation de quelques autres avec un manque de fluidité de circulation. Cette monotonie est due aussi à l'absence des activités urbaines à l'échelle de l'habitant qui puissent animer ce parcours (commerce, et autres activité), le mur en pierre présente un grand obstacle à l'urbain.



Figure IV.26: une photo montrant le sur flux sur la voie Larbi ben Mhidi.
Source: Auteurs.

III.3.2.Les nœuds

a.Nœud Matoub Lounes

Situé à proximité de la place de l'olivier, et matérialisé par un monument sous forme de bougie. Ce nœud marque une forte imagibilité au sein du quartier mettant à contribution un point de repère (La Bougie) dans sa structuration visuelle.

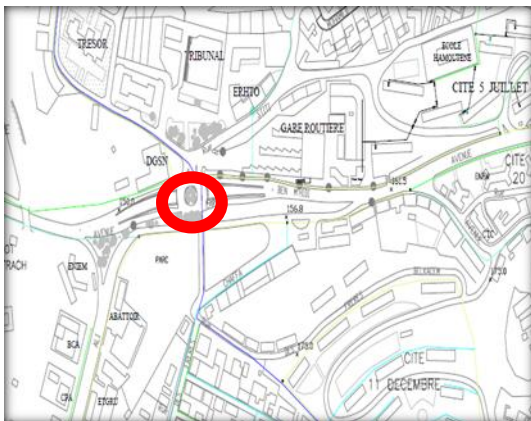


Figure IV.28: Nœud Matoub Lounes.
Source: Auteurs.



III. 3.3.Les Quartiers

Notre zone d'intervention est entouré par 4 quartiers résidentiel :-Au nord par la cité 200 villas et la cité 5 juillet -Au sud par la cité Bouaziz et du côté sud est la cité 11 Décembre. Ces quartiers ne s'articulent pas avec notre zone d'étude et leur image n'est pas mise en valeur notamment à travers les façades.

-  La cité 200 villas.
-  La cité 5 Juillet.
-  La cité 11 Décembre.
-  La cité Bouaziz

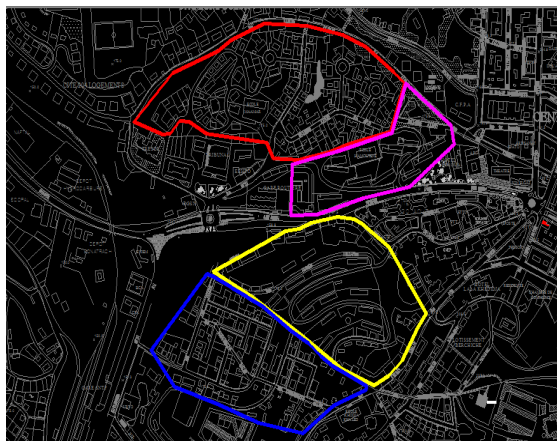


Figure IV.29: les quartiers.
Source: Auteurs.



Figure IV.30 : La Bouaziz.
Source: Auteurs.



Figure IV.31 : La cité 11Décembre.
Source: Auteurs.



Figure IV.32 : La cité 5 Juillet.
Source: Auteurs.



Figure IV.33 : La cité 200 villas.
Source: Auteurs.



III.3.4 .les limites

Notre Zone d'intervention est délimitée par La vallée du mont Belloua au nord qui constitue une limite naturelle qui offre une percée visuelle mais qui devient de moins en moins visible à causes de la densification qui s'opère au sein du quartier, la RN12 du côté ouest. Le nœud Babouche Saïd qui ponctue l'avenue Larbi Ben Mhidi, la façade de la cité Bouaziz et celle la cité 11 décembre côté sud.

-  Le nœud Babouche Saïd.
-  La cité 11 Décembre.
-  La cité Bouaaziz.
-  La RN12.

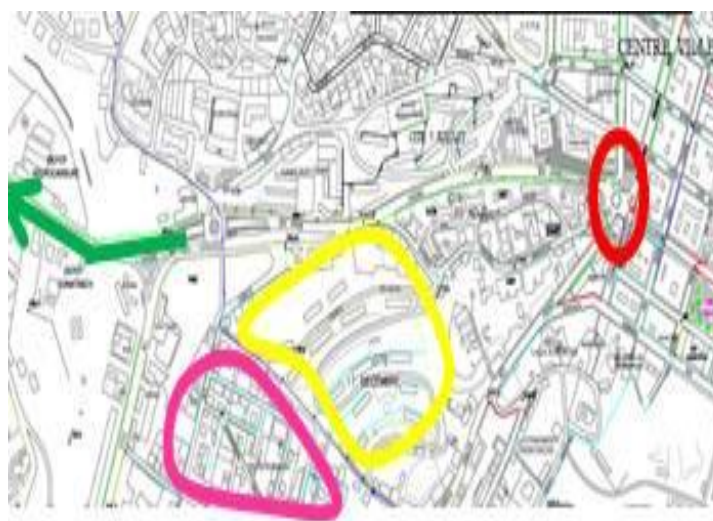


Figure IV.34 : Les limites.
Source: Auteurs.



Figure IV.35: La RN12.
Source: Auteurs.

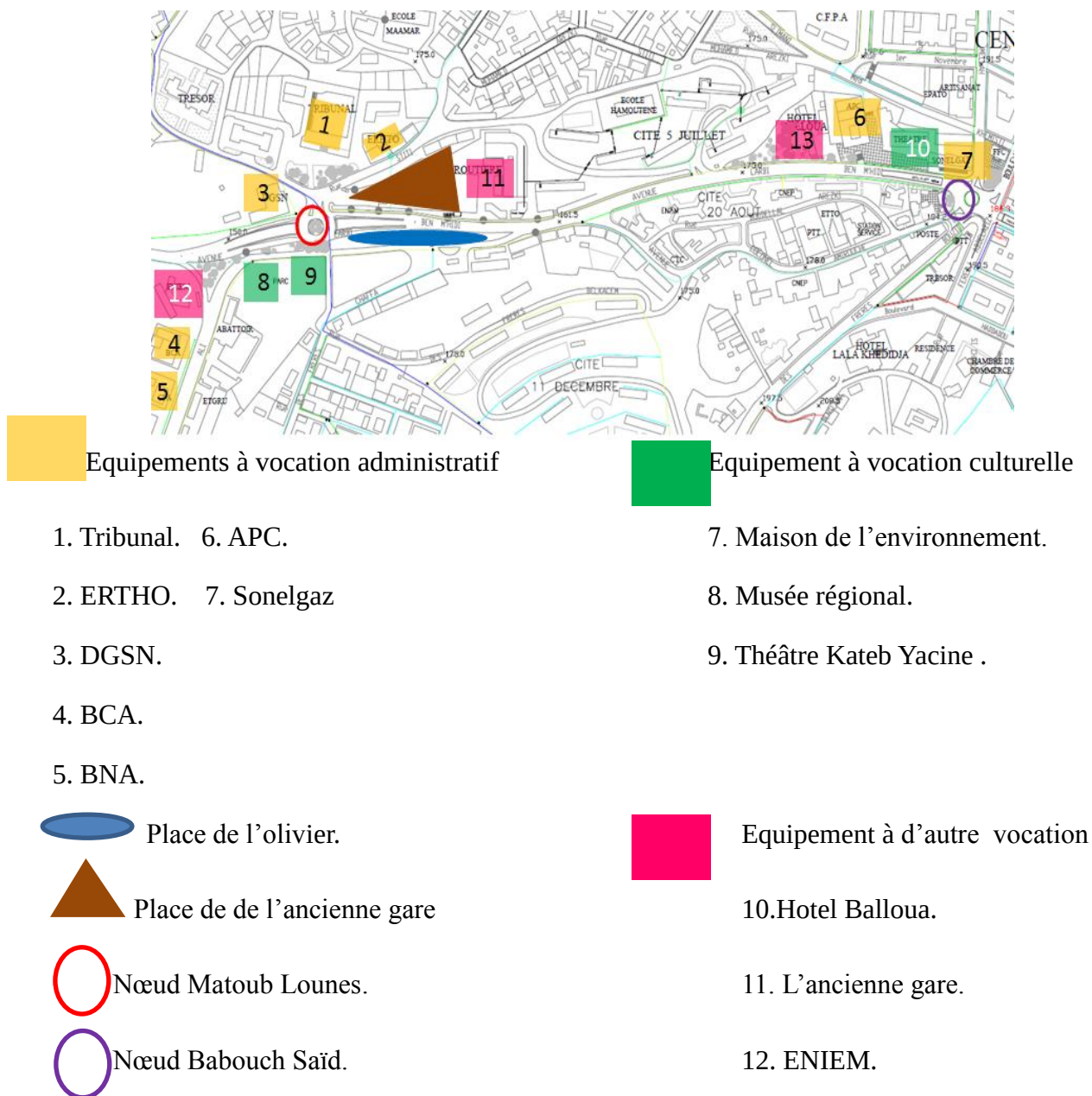


Figure IV.36: Nœud Babouch said.
Source: Auteurs.

III.3.5.Les points de repère

Etant dépourvu de monument ou de place emblématique les usagers se repère grâce aux équipements et aménagements importants existants dans le quartier : La place Matoub Lounes, Cour pénale, DGSN, l'ancienne gare routière, siège de l'ENIEM ,maison de l'environnement , le siège de la Sonal gaz, le siège de l'APC, l'hôtel Belloua, place de

l'ancienne gare routière, et la place de l'olivier . Au fait, dans les années 1958, la ville a connu un urbanisme fonctionnel et un système de zoning suite à l'application du plan de Constantine, le plan spécial des années 1968 lié à un programme à équipement sociaux éducatif. Le résultat : des quartiers disloqués qui n'arrive même pas à satisfaire leur besoin avec des ruptures sur le plan typologique, formel et d'échelle.



FigureIV:37. les points de repères de la zone d'étude.
Source: Auteurs.

**a. La place du carrefour Matoub Lounes (Entrée Est de la ville)**

Place importante, elle constitue la porte d'entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou drainant un flux assez important, elle ne remplit pas sa fonction culturelle en tant que porte d'entrée (l'image de la ville et la culture berbère). Elle est ponctuée par des équipements administratifs (achevés ou en cour de réalisation) ce qui accentue la défiguration de l'image de la ville.



Figure IV.38: La place Matoub Lounes.

Source: Auteurs.

b. La place Saïd Babouche

Occupe une place importante dans la ville (au centre-ville). Elle constitue l'un des principaux éléments ayant structurés la ville, pôle de croissance qui gère l'extension de la ville vers l'ouest, elle est ponctuée par des équipements importants (Sonelgaz, l'agence postale, l'hôtel de ville).



Figure IV.39: La place Saïd Babouche.

Source: Auteurs.

c. Le siège de la sonelgaz

Une architecture contemporaine. Edifice en bon état, l'établissement possède un espace vert avec une végétation intéressante mais la présence d'une clôture empêche les passants de l'apprécier sachant qu'il s'agit d'un établissement public.



Figure IV.40: Le siège Sonelgaz.

Source: Auteurs.

d.Le siège de l'APC

Un édifice de style moderne avec une clôture qui pose toujours problème rupture entre un établissement public avec le trottoir.



Figure IV.41: Le siège de L'APC.

Source: Auteurs.

e.Le théâtre régional de Tizi-Ouzou

Fut construit en 1972 par l'architecte belge Mr KOLLEY, Architecture contemporaine. Édifice récemment rénové, il est en bon état. L'espace extérieur (esplanade) qui ne s'ouvre pas aux passants à cause de la clôture malgré son caractère culturelle en cas d'exposition.



Figure IV.42: Le Théâtre Kateb Yacine.

Source: Auteurs.



f.L'hôtel Belloua

Sur le plan urbanistique, le bâtiment ne s'ouvre plus sur l'urbain, il se referme sur lui-même et cela par sa surélévation par rapport à la voie principale, l'absence d'activités urbaines qui puisse ponctuer cette dernière et la présence d'un mur de soutènement qui longe tout l'axe principal. La présence d'une petite entrée en chicane et en retrait empêche la mise en valeur de l'équipement et son insertion l'édifice dans la dynamique de la ville

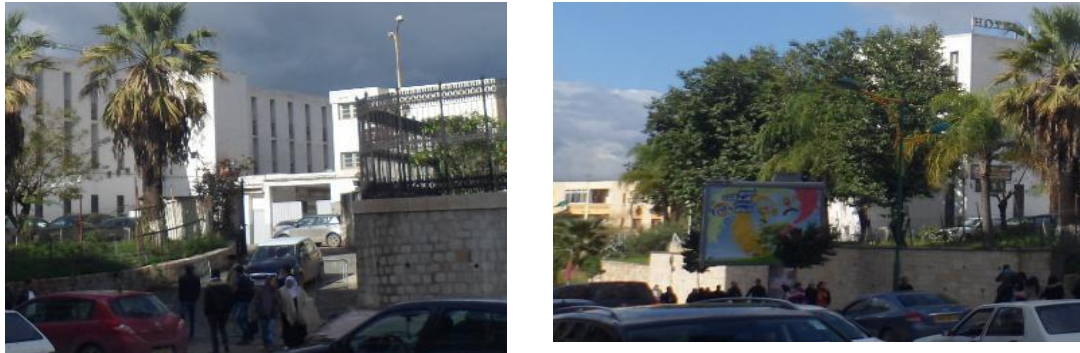


Figure IV.43: L'hôtel Balloua.

Source: Auteurs.

g.L'ancienne gare routière

C'est un équipement hérité de la période moderne qui après la délocalisation de sa fonction a perdu de son rôle et de son attractivité. Son état se dégrade peu à peu.



Figure IV.44: L'ancienne gare routière.

Source: Auteurs.



h. Le musée régional (en cour de réalisation) et la maison de l'environnement

Se développent en R+4 avec un style architectural contemporain. Le choix du musée permet le marquage de l'entrée ouest de la ville. Sur le plan formel on constate une recherche. Pour la maison de l'environnement avant même son ouverture la clôture y est.



Figure IV.45: Le musée régional.
Source: Auteurs.



Figure IV.46: La maison de l'environnement.
Source: Auteurs.

i. La cour pénale et Le commissariat

C'est un simple résultat du plan aucune recherche formelle ni traitement, des fenêtres rythmique le long des axe horizontal, moyen état. Deux édifices publics clôturés créant plus de séparation.



Figure IV.47: La cour pénale.
Source: Auteurs.



Figure IV.48: Le siège de la DGSN.
Source: Auteurs.



j. Siege de L'ENIEM

C'est un simple résultat du plan aucune recherche formelle ni traitement, des fenêtres.



Figure IV.49:Le siège de l'ENIEM.

Source : Auteurs.

k.Place de l'olivier et Place de l'ancienne gare routière

Deux places récemment aménagées en aire de jeu pour enfant et espace public avec un mobilier urbain diversifié mais qui n'est pas durable (Bancs et poubelle qui risque d'être dégradé à cause de leurs matériaux et leur exposition au climat, fontaine qui n'est pas fonctionnelle, un carrelage ressemblant à du pavé qui n'est pas assez résistant (choix de la facilité) d'une couleur rouge uniforme.

- 1** Place de l'ancienne gare routière
- 2** Place de l'olivier



Figure IV.50: Vue aérienne de la place de l'ancienne gare et la place de l'olivier .

Source: Google Earth.

La place de l'olivier

La place de l'olivier fruit du déplacement de la station de taxis, cette place a été réalisée par l'APC afin décongestionner l'entrée de la ville et surtout accompagner l'aménagement du carrefour Matoub Lounes. Les travaux ont d'ailleurs été entrepris au même temps que le mémorial des martyrs avec bien sûr un délai de réalisation plus court. Le BET Bellabas avait



été consulté pour l'étude. Ce dernier avait proposé un aménagement avec une cascade assez volumineuse. L'aménagement n'avait pas été approuvé et les décideurs étaient sortis avec l'idée de créer une esplanade avec un élément de repère à haute valeur symbolique dans notre région « L'Olivier ». Cette place bien desservie, accessible a cependant aujourd'hui un point noir dans son aménagement. Pas ombragé durant les chaudes journées d'été, elle reste désertée et ce n'est qu'à partir de 18H qu'elle recommence à reprendre vie.



Figure IV.51:Place de l'olivier.
Source: Auteurs.

Le béton imprimé était le matériau choisi pour ses propriétés de résistances et d'esthétiques dans le revêtement des sols. Pour le choix du mobilier ; ce dernier s'est fait en fonction de la spécificité de la région. Considéré comme un élément essentiel pour la lisibilité de la ville et suivant le thème de la place 'un olivier' a été planté au centre de la place. Pour accompagner l'aménagement, des bancs en bois ainsi que des poubelles en bois.



FigureIV.52 : Mobilier urbain de la place de l'olivier.
Source : Auteurs.

La place de l'ancienne gare routière (M'barek Ait Menguellet)

Cette place occupe l'ancien site de la gare routière réhabilité en place publique. C'est une place linéaire longeant l'avenue Larbi Ben Mhidi, qui constitue un axe structurant de la ville,



son emplacement y est stratégique. Actuellement elle est aménagée en aire de jeu pour enfants.



Figure IV.53: Place de l'ancienne gare routière.
Source: Auteurs.



Figure IV.54: les aires de jeu de la Place de l'ancienne gare routière.
Source: Auteurs

IV. Etude des instruments d'urbanisme

En l'absence du POS du centre-ville de la wilaya de Tizi-Ouzou nous nous sommes référés au PDAU2008. L'étude des instruments d'urbanisme aura pour but l'analyse de ce qu'apporte le PDAU en termes d'Equipements, mobilité urbaine, espaces publics.

IV.1. Analyse du PDAU

IV.1.1 Les Equipements

Les grands équipements prévus dans l'ancien PDAU et retenus ou lancés sont:

- Le marché de gros fruits et légumes et abattoir à l'entrée Est de la rocade Sud (Consorts CHABANE)
- Le Centre d'Enfouissement Technique de Oued Falli en remplacement de la décharge publique inter communale initialement prévue à Tirmitine
- La conduite de transfert d'eau vers ALGER, à partir du barrage de TAKSE
- (04) gares intermédiaires à la Périphérie urbaine (gare marchande et gare routière de Oued-Aussi, Une zone de grande distribution à proximité de l'échangeur de Bouaid)



IV.1.2.Mobilité urbaine

Le développement urbain et la croissance démographique ont engendré une saturation en terme de mobilité urbaine, le PDAU a mis en place un programme afin de répondre aux difficultés de déplacement dans la ville.

- Téléphérique de 2 km dont l'itinéraire est Kef Naâdja-Haute ville –Sanatorium –Redjaouna.
- La réalisation de la rocade Sud de TIZI OUZOU, avec 05 échangeurs et 01 pont afin de désengorger la circulation au niveau de centre urbain.
- La rocade Nord de TIZI OUZOU à partir du futur échangeur de Bouaid.
- Deux parkings urbains à étages.
- La réalisation de quatre (04) gares intermédiaires à la périphérie urbaine (La délocalisation des stations taxis et fourgons actuelles vers les gares intermédiaires):
- Gare Intermodale et Inter-Wilaya (Classe A) à Kef Naadja
- Gare marchande à Oued-Aissi
- Gare routière à Oued Aissi(gare de l'Est) en face de la gare ferroviaire (Intercommunale)
- Gare routière à proximité du complexe sportif 50 000 places (gare de l'Ouest) Intercommunale.

IV.1.3. Espaces publics

Aucun Espace public n'a été planifié dans le PDAU.

IV.2.Regard critique sur les instruments d'urbanisme

Le PDAU et le POS sont de nos jours obsolètes, car ils sont dépourvus de véritables enjeux et objectifs qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable.

- les espaces publics n'ont pas été pris en compte.
- Absence de la concertation des différents acteurs.
- La sanctuarisation des espaces naturels.
- Le patrimoine naturel et architectural non pris en charge.

La zone d'étude n'est pas couverte par un plan d'occupation des sols(POS) ni par le PDAU. Les équipements projetés sont tous issus de choix de terrains présenté par la DUC et validée par une commission composée de plusieurs directions de Wilaya. Les équipements bordant la place sont : La maison de l'environnement, le siège de la cour des comptes, la cour, le siège de la direction générale de l'ENIEM, l'abattoir communal, le siège de la direction du logement et des équipements publics (DLEP), le musée régional et le siège de la sureté de Wilaya.



V. Synthèse du diagnostic

Forces

- La situation stratégique du quartier : marque l'entrée de la ville,
- La présence de plusieurs équipements publics (musée régional , maison de l'environnement , DGSN, la cour pénale , places)
- L'insertion du quartier dans la dynamique urbaine : traversé par un axe de croissance (Avenue Larbi Ben M'hidi),
- Tissu aéré permettant l'aménagement de grands équipements
- Proximité du centre-ville.

Faiblesses

- Les entités du quartier ne présentent aucun dialogue entre elles encore moins avec les places de l'ancienne gare.
- Mobilité piétonne non fluide due à la présence de la trémie
- Nuisance de l'automobile (trafic stationnement),
- Absence d'espaces publics de détente et d'échange social,
- Absence de cohérence dans l'architecture du quartier.
- Rupture entre les entités du quartier matérialisée par la trémie.
- Absence d'équipements dédiés à la culture.
- Mono fonctionnalité des services et équipements (tertiaires et administratifs)
- Les aménagements existants sont non qualitatifs.
- Absence de mixité sociale par l'absence d'espaces favorables pour l'échange et la convivialité.
- Absence de séquences urbaines provoquant des moments d'arrêts.

Menaces

- Absence de perspectives de développement pour cette zone (non pris en charge par les instruments d'urbanisme).
- La présence des deux places (vides) qui peuvent altérer l'image du quartier en cas de laisser aller des autorités.
- Quartier subissant des interventions sectorielles, avec la projection d'équipements sans relation avec le bâti existant
- Propositions d'aménagements non qualitatifs.

Opportunités

- Présence de deux places qui peuvent contribuer à l'amélioration de l'image de la ville,
- Possibilité de travailler l'image de la ville à travers ce quartier et en faire la porte de la ville.
- Présence d'un vide urbain qui peut être exploité.
- Présence du musée régional (en cours d'exécution) et de la maison de l'environnement qui témoigne d'une certaine volonté d'améliorer l'image de ce quartier.

**VI. Plan d'action**

Plan des déplacements et mobilité urbaine	-Création d'un parking urbain, -Réaménagement de la trémie de l'avenue Larbi Ben M'hidi, -Renforcer la perméabilité piétonne -Mieux traiter les carrefours pour les piétons
Plan des espaces publics	-Requalifier les places publiques existantes -Concevoir des espaces publics de qualité (Equipements, places, promenades.....) -Réaménagement des parcours -Créer des esplanades, -Créer une nouvelle centralité à travers un espace public de qualité (place publique , multiplexe) , -Réaménagement de l'axe « Larbi Ben M'hidi » -Articuler les trois places (Place de l'olivier, Place de l'ancienne gare, les vides des abattoirs) -Création d'un parcours piéton reliant les équipements de l'axe « Larbi Ben M'hidi » en passant par la cité 5 Juillet pour aboutir vers l'ancienne gare. -Démolition des clôtures autour des équipements (Sonelgaz, siège de l'APC, Théâtre « Kateb Yacine », hôtel « Belloua », le musée régional, la maison de l'environnement). -Création d'un parking souterrain remplaçant celui de la cité 5 juillet.
	-Mise en lumière de l'avenue Larbi Ben M'hidi , et Abane Ramdane, -Mise en lumière des différents équipements -Accompagnement des projets de



Plan lumière: Dynamiser la ville la nuit	déplacement doux (éclairage des pistes cyclables et cheminements piétons) -Mise en lumière des vitrines commerçantes pour participer à l'ambiance générale, -Mise en lumières des nœuds et points de repères,
Plan vert (Trame verte)	Intégrer le végétal dans la conception des espaces publics. -Aménagement d'une coulée verte (axe L'arbi Ben M'hidi -Réaménagement des espaces non bâtis en espaces verts.
Plan de préservation du patrimoine moderne	-Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare -Réhabilitation de l'hôtel « Belloua » -Réaménagement de la place de l'hôtel de ville

CINQUIEME CHAPITRE

Approche Architecturale



Introduction

Dans cette approche nous essayerons d'élaborer un projet qui se base sur un socle de données. Tout d'abord en passant par une image mentale vers un discours et enfin une réalité spatiale volumétrique et planimétrique afin de déterminer le principe évolutif du projet et les objectifs du thème ainsi que les différentes fonctions du projet.

I. Choix du site d'intervention

Le choix de notre site d'intervention c'est porté sur une assiette éclatée, elle représente le site de l'ancienne gare routière (place de l'ancienne gare et place de l'olivier) à la rentrée du centre-ville et une deuxième assiette juste en face, cette dernière représente un espace désaffecté qui défigure le paysage urbain. Le site d'intervention se situe à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou (Quartier de l'ancienne gare) ce qui en fait un emplacement stratégique pour l'amélioration de l'image de la ville.

II. Présentation du site d'intervention

Le site d'intervention est composé de 3 parties : Place de l'ancienne gare routière, place de l'olivier et un vide urbain juste en face des deux assiettes.

-  Place de l'ancienne gare.
-  Place de l'olivier
-  Vide urbain



Figure V.01 : Le site d'intervention.
Source : Google Earth.

1. Place de l'ancienne gare routière :

Cette place occupe l'ancien site de la gare routière réhabilité en place publique. C'est une place linéaire longeant l'avenue Larbi Ben Mhidi, qui constitue un axe structurant de la ville, son emplacement y est stratégique. Actuellement elle est aménagée en aire de jeu pour enfants. Espace public avec un mobilier urbain diversifié mais qui n'est pas durable (Bancs et poubelle qui risque d'être dégradé à cause de leurs matériaux et leur exposition au climat,



fontaine qui n'est pas fonctionnelle, un carrelage ressemblant à du pavé qui n'est pas assez résistant (choix de la facilité) d'une couleur rouge uniforme.



Figure V.02: Place de l'ancienne gare routière.

Source: Auteurs.



Figure V.03: Aménagement de place de l'ancienne la gare routière.

Source: Auteurs.

2. Place de l'olivier :

La place de l'olivier fruit du déplacement de la station de taxis, cette place a été réalisée par l'APC afin décongestionner l'entrée de la ville et surtout accompagner l'aménagement du carrefour Matoub Lounes. Le BET Bellabas avait été consulté pour l'étude. Ce dernier avait proposé un aménagement avec une cascade assez volumineuse. L'aménagement n'avait pas été approuvé et les décideurs étaient sortis avec l'idée de créer une esplanade avec un élément de repère à haute valeur symbolique dans notre région « L'Olivier ». Cette place bien desservie, accessible a cependant aujourd'hui un point noir dans son aménagement. Pas ombragé durant les chaudes journées d'été, elle reste désertée et ce n'est qu'à partir de 18H qu'elle recommence à reprendre vie.



Figure V.04: Aménagement de la place de l'olivier.

Source: Auteurs.



Figure VI.5:Aménagement de la place de l'olivier.

Source: Auteurs.

3. Vide urbain :

C'est une assiette qui représente un espace désaffecté qui défigure le paysage urbain. Terrain plat avec une surface de 3000 m² accessible par tous les côtés.



Figure V.06:Le vide urbain et ses limites

Source: Auteurs.



Le bâti, qui structure les places est une composante très importante de la place publique, la continuité et la discontinuité, les couleurs, les matériaux et les textures des bâtiments peuvent influencer notre perception de l'espace.

Ici les places sont bordées d'équipements discontinus et qui sont clôturés, avec des limites verticales très différentes, les matériaux et les textures ne sont pas homogènes,



Figure V.07: l'architecture du bâti qui structure les places
Source: Auteurs.

L'absence de système viaire réfléchi a engendré un manque de perméabilité et de fluidité, la difficulté de passer d'un point à un autre désoriente et marginalise l'habitant. Le périmètre d'étude présente un déséquilibre au niveau de ses voies ce qui engendre un sur-flux sur quelques-unes et une non fréquentation de quelques autres avec un manque de fluidité de circulation.



Figure V.08: Les trémies.
Source: Auteurs.



III. Choix du thème

A travers l'idée d'un multiplexe, dédié au septième art, nous souhaitons pleinement participer à la réhabilitation de cet art et contribuer positivement dans la nouvelle politique des pouvoirs publics dédiée à la réhabilitation de ce qui reste du parc cinématographique de nos villes. Pourquoi alors le choix **d'un multiplexe** ? Parmi les facteurs engendrant la décadence cinématographique dans notre pays, nous avons relevé la baisse de fréquentation des salles de cinéma, contrairement aux anciennes salles de cinéma un multiplexe permet d'offrir aux clients une série de services et de prestations, beaucoup plus de confort, un large choix de films, de nombreuses séances par jour pendant les 7 jours de la semaine, des salles de jeux, des restaurants, des points de vente... C'est ainsi que la fréquentation des espaces dédiés au septième art retrouvera un nouveau souffle.

IV. Présentation du thème

IV.1. Définition d'un multiplexe

Un multiplexe est défini comme un complexe cinématographique d'au moins 8 salles disposant d'une capacité d'accueil minimale de 1000 ou 1 500 fauteuils. La majorité des multiplexes se trouvent en périphérie des villes près des zones commerciales. Les multiplexes sont conçus pour offrir aux spectateurs un confort optimal : écrans géants, vaste halls d'accueils, proposent aussi des services annexes tels que parking, restauration et jeux vidéo.

IV.2. Caractéristiques d'un multiplexe

- Des vastes halls d'accueil.
- Des parkings.
- Des points de vente, de détente (restaurant, jeux vidéo, cafètes, bowling.....).
- Des salles de cinéma confortables de taille importante dotées de grands écrans de haute qualité. Voir **Figure V.09 et V.10**⁸³.



Figure V.09: Les grands halls commerciaux des multiplexes.

⁸³ Source: http://www.silverscreenminiplex.com/Contact_us.php.



Figure V.10: Les salles confortables des multiplexes.

V. La salle de cinéma et ses caractéristiques et ses exigences

Les caractéristiques de la salle de cinéma

1-Le hall : le premier espace d'accueil du spectateur, il doit être lumineux, accueillant, spacieux, suffisamment aéré dont on trouve des panneaux publicitaires sur les films et la caisse.

2-La salle de projection : C'est ici que se fait le spectacle, sa forme généralement est simple avec des fauteuils disposés en gradin ou sur une douce pente.

3-L'écran : souvent un mur teint en blanc sur le quel se projette le film, il se trouve au dessus d'une scène où l'orchestre surélevé d'une hauteur de 1m pour que tout le monde puissent voir, voir **Figure V.11** et **Figure** ⁸⁴.

4-Le balcon, la cabine de projection : l'endroit du projecteur qui permet l'agrandissement de l'image sur l'écran.

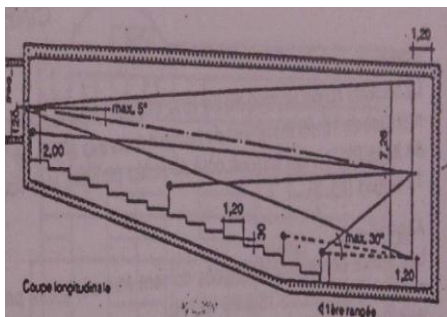


Figure V.11: La forme de la salle.



Figure V.12: Disposition des sièges.

⁸⁴ <http://www.hardel-lebihan.fr/P/P97/>.



Quelques exigences techniques

Selon Enst Neufert 8^{ème} édition française⁸⁵ :

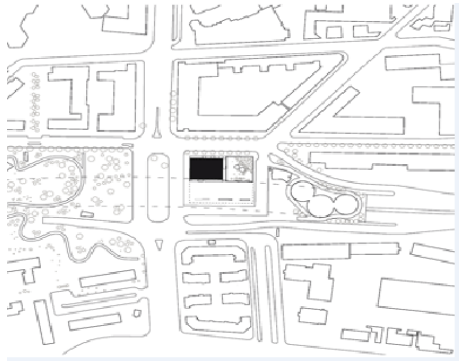
- La hauteur du plancher de l'orchestre peut atteindre 12 m au-dessus de la rue s'il y a moins de 600 places à l'orchestre, au-dessus, ≤ 9 m.
- L'entrée doit donner sur une voie publique de 10 m de large. Lorsque la voie est plus étroite, le bâtiment doit être construit en retrait de manière à remplir cette condition.
- Les couloirs (> 2 m) qui assurent une évacuation facile, ordonnée et très rapide, sans danger
- La largeur des fauteuils est au minimum de 50 cm et en longueur est au minimum de 45 cm
- La distance de l'écran par rapport à la première rangée est supérieure à 0,6 fois la largeur de l'écran.
- La distance : écran / dernière rangée est inférieure ou égale à 2 fois la largeur de l'écran.
- L'Angle de vision latérale est entre 16° et 20° .
- Confort acoustique : le plafond est animé par des vagues pour mieux répartir le son.
- Confort visuel : par la gestion de la lumière, la salle doit être obscure, aucun obstacle ne doit interrompre le rayon visuel des spectateurs.
- Eclairage : doit être présent dans les couloirs et dans les salles.
- Sécurité contre l'incendie : Les issues de secours doivent être au minimum de 2 par salle .Voir 3 pour les salles de 500 places.

VI.Les exemples de references

VI.1. « Cinéma Étoile Lilas »

Le cinéma Etoile Lilas est le dernier complexe cinématographie ouvert à Paris depuis 10 ans. Situé au nord-est de Paris, en face de la place du Maquis du Vercors et le futur jardin, le long de la rue de Paris voir **Figure V.13**, composé de sept salles. Etoile Lilas a ouvert ses portes au public le 24 octobre 2012. La réalisation de Ciné Lilas est une partie du projet de réaménagement plus large de la Porte des Lilas dans un quartier en plein renouveau.

⁸⁵ Ernst Neufert :Les éléments des projets de construction ,Edition DNOD ,Paris 2002,8eme édition française p497.

**Figure V.13:** plan de situation.**Figure VI.14:** Cinéma Étoile Lilas.

Le bâtiment Etoile Lilas, cube suspendu aux lignes modernes et épurées. Il est vertical, en relation physique et visuelle avec son environnement, dresse quatre façades le long des trois voies et du parvis qui l'entourent. « Le bâtiment est devisé en deux volumes (cinéma et commerces) : Au nord, le, volume compact de haut est constitué des salles de projection, l'une empilées sur l'autre; sa masse est une extension de la route Paris-Banlieue »⁸⁶. Bien que le bâtiment soit divisé selon un axe Nord-Sud, les quatre façades sont uniformes voir **Figure V.15**⁸⁷.

**Figure V.15:** Les quatre façades Cinéma Étoile Lilas .

⁸⁶ <http://www.hardel-lebihan.fr/P/P97> consulté le 15/03/2016.

⁸⁷ : <http://www.hardel-lebihan.fr/P/P97>.



Au rez-de-chaussée, deux restaurants avec terrasses donnant sur le parvis viendront compléter l'ensemble, une grande brasserie « Corcoran's » et un restaurant japonais «Wok&HokiSushis» voir **Figure V.16**⁸⁸ ouverts 7J sur 7qui permettront à ce nouvel ensemble d'être le nouveau cœur animé des Lilas.

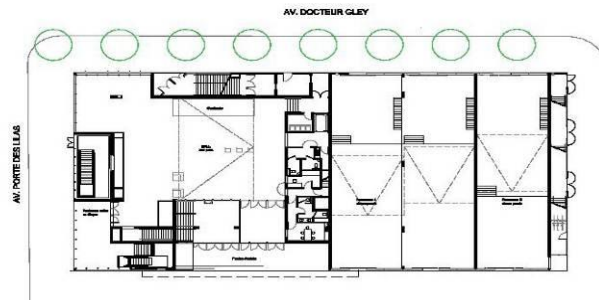


Figure V.16: plan du RDC Cinéma Étoile Lilas .



Figure V.20: le grand hall du Cinéma Étoile Lilas .



Figure V.21: espace de détente au RDC Cinéma Étoile Lilas .

Au 1^{er} niveau on retrouve 4 salles : la grande de 259 fauteuils et les trois de 97 fauteuils voir **Figure V.17**⁸⁹.



Figure V.17: plan du niveau 1 du Cinéma Étoile Lilas .

⁸⁸ <http://www.hardel-lebihan.fr/P/P99>.

⁸⁹ <http://www.hardel-lebihan.fr/P/P97>.



Au deuxième niveau une terrasse événementielle arborée et une grande salle de 458 fauteuils voir **Figure V.18**⁹⁰.

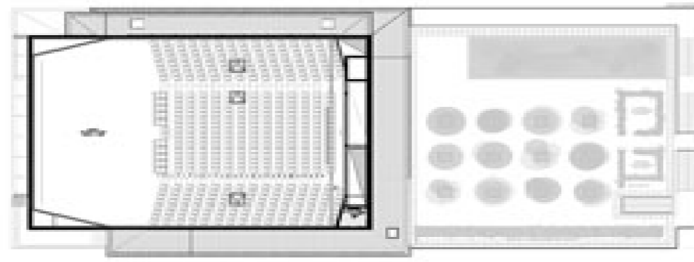


Figure V.18: plan du niveau 1 du Cinéma Étoile Lilas .

La terrasse événementielle arborée, de 700 mètres carrés, couverte et chauffée l'hiver, protégée l'été, plantée de 12 essences rares, offrira une vue panoramique de Paris. Cette terrasse permettra d'organiser des projections en plein air ainsi des concerts et des sets DJs, ce qui en fera un lieu unique et privilégié voir **Figure V.19**⁹¹



Figure V.19: la terrasse Cinéma Étoile Lilas .

Système de distribution est enroulé autour des volumes des salles de projection, orchestrant les façades opaques de salle de projection. La Superstructure de 20 mètres de hauteur, se présente comme un cube entièrement noir .La circulation permettant l'accès aux salles s'effectue par des couloirs vitrés offrant un point de vue privilégié sur la ville voir **Figure V.22**⁹².



Figure V.22: couloirs vitrés du Cinéma Étoile Lilas.

⁹⁰ <http://www.hardel-lebihan.fr/P/P96>.

⁹¹ <https://www.etoile-cinemas.com/lilas/terrasse/>

⁹² <http://elodiepnsd.canalblog.com/archives/2012/10/23/26327623.html>

**Programme :**

N° de salle	Nombre de place	Taille de l'écran(m)
Salle1	448	18 x 7.53
Salle 2	272	14 x 5.86
Salle 3	256	12.35 x 5.17
Salle 4	184	11 x 4.60
Salle 5, 6,7	96*3	8 x 4.32
Une terrasse panoramique	700 m2	
commerces (boutiques) et restaurants	1000 m ²	

VI.2. La cité de la musique**VI.2.1.Présentation de la cite**

Après que B.Tshumi aie finalisé le parc de la villette en 1990 C.DE PORTZAMPARC pris la relève et orchestra ainsi une vaste composition architecturale voir **Figure V.23**⁹³, qui est conçue comme une petite ville dédiée au cinquième art, qui fut inaugurée en Janvier 1995.

**Figure V.23:** Cité de la musique.**VI.2.1. Situation et délimitation**

La cité de la musique est située au Nord -Est de Paris dans le XIX^{ème} arrondissement au sein du Parc urbain de la Villette de B.Tschumi. Délimitée au sud par l'avenue Jean Jaurès, l'est par le Boulevard Sérurier, au nord par la grande halle de paris voir **Figure V.24**⁹⁴.

**Figure V.24:** situation de la Cité de la musique.

⁹³ <http://www.citedelamusique.fr>.

⁹⁴ <http://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/cite-de-la-musique-est/>.



VI.2.2. Sa composition

Elle se compose de deux ailes est et ouest : Aile plus dynamique et extravertie de forme triangulaire et un aile ouest plus calme et introverti de forme carrée.

L'aile Est :

L'aile Est de la Cité de la Musique, plus libre de ses attaches urbaines, s'ouvre vers le parc en un vaste triangle voir **Figure V.23**⁹⁵. Achevée en 1995, elle réunit l'ensemble des espaces ouverts au public, sur une surface de 50 000 m². C'est une série de programmes très variés, formant un véritable quartier, composé de volumes divers au sein desquels on se promène : salles de concerts, musée de la musique, centre d'organologie, amphithéâtre, résidence d'étudiants, institut de pédagogie, médiathèque, bureaux et siège de l'Ensemble Inter contemporain, salles de répétition, commerces voués à la musique, Café de la Musique.

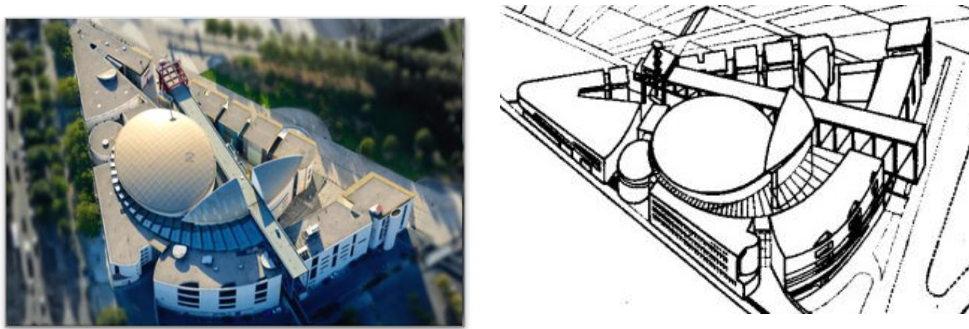


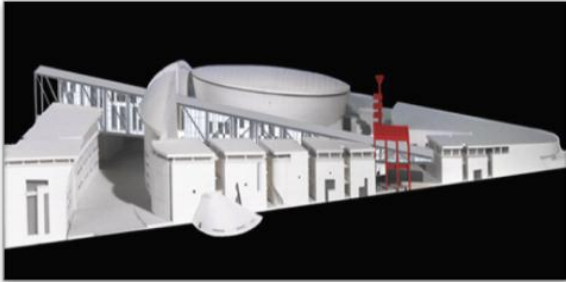
Figure V.23: l'aile Est de la Cité de la musique.

IV.2.3. Les concepts utilisés

Les concepts utilisés	
Mouvement et rythme Un mouvement en spirale entoure le volume elliptique de la Salle des concerts, cœur de la Cité	

⁹⁵ <http://www.citedelamusique.fr/>.



Fragmentation Bâtiments en plots	
Ilot ouvert les lieux de circulation ou de se présentent à ciel ouvert Intégration à l'urbain l'ouverture à l'urbain grâce à un parcours	
Articulation elle est assurée par un gigantesque biais qui ceint les quatre pavillon de la façade, et qui fait écran à la rumeur urbaine	
La massivité Portzamparc a tenté de faire des blocs massifs pour assurer l'isolation acoustique contre le bruit de la ville	

IV.3. Centre d'art Sejong

Le nouveau centre culturel de la ville Sejong, dispose d'un théâtre de 700 places pour concert classique, le ballet et la musique, 300 places de théâtre de boîte noire, un cinéma, espaces d'exposition, et un théâtre d'opéra de 1500 places comme une extension. Conçu par H Architecture et Haeahn Architecture, le projet vise à embrasser la polarité de la ville et la nature.



Le complexe est vibrant ouvert à la communauté avec des lieux culturels intérieurs et extérieurs pour les activités de performance polyvalente voir **Figure V.24**⁹⁶. Comme il est situé au bord de la ville, le complexe moderne est orientée vers son environnement naturel. Les espaces entre les différents programmes apportent activement la nature dans le complexe, faisant place à la lumière du soleil, le vent et le feuillage pour infiltrer.



Figure V.24: Centre d'art Sejong.

La galerie et cinéma sont des espaces situés sur le bord extérieur du complexe permettent aux visiteurs d'utiliser facilement le programme. Alors que la galerie et le cinéma espaces sont des installations de tous les jours, les théâtres pour les spectacles sont des installations d'événements dans lesquels des expériences extraordinaires ont lieu. Ces installations d'événements sont situées à la couche interne du complexe, ce qui maximise le contact direct avec les environs parc, rivière et collines. Intermission lors d'une performance devient une occasion pour les gens de profiter de la nature tout en prenant une pause voir **Figure V.25**⁹⁷.



Figure V.25: cinéma en plein air

⁹⁶ <http://www.archdaily.com/380542/sejong-art-center-competition-entry-h-architecture-haeahn-architecture>

⁹⁷ <http://www.archdaily.com/380542/sejong>

**VII. Le programme**

Espaces	Surface (m²)
Hall d'entrée	200
Billetterie	38 .00
Cafétéria	92.30
Restaurant	74.48
Starbucks	61.53
Magasin popcorn	47
Magasins vidéo	43.41
Salles de jeux	195
Salle de jeux enfant	50
Boutiques	61
Salon de thé	100
Hall d'attente	250
Hall d'échange	200
Ciné café	123.48
Café mangas	35.57
Café librairie	98
Salle de cinéma 01	145.93
Salle de cinéma 02	197.35
Salle de cinéma 03	206.3
Théâtre	200.3
Salle de projection	97.25
Salle de réunion	27.25



Bureau directeur	22.88
Bureau de secrétaire	11.9
Bureau comptable	18.5
Foyer	19.48
Nettoyage	25
Stockage et archivage	78.8
Contrôle et maintenance	63.77
Plomberie	12.63
Climatisation	9
Sanitaires	120

VIII. Conceptualisation

VIII.1 .Concepts liés au site

Plan de masse paysager

Parcours : La notion du parcours qui est l'élément générateur du projet doit être présentée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du projet, elle sera traduite par une succession de séquences et d'avènements capables de coordonner différentes ambiances et multiples activités.

Alignement : le projet s'inscrit dans un alignement par rapport aux voies qu'il l'entour à fin d'assurer un ordonnancement, une continuité urbaine et une exploitation rationnelle de l'occupation du sol.

Insertion:

Interprété Par le prolongement de la place public place de l'olivier vers le projet assurant la connexion de ce dernier avec le contexte urbain environnant.

Perméabilité :

Matérialisé par le concept de la faille et de la transparence permettant ainsi une relation facile entre les différentes entités de l'urbain. Le caractère public du projet fait de la perméabilité un concept déterminant. Elle est traduite à travers une relation facile entre l'extérieur et l'intérieur par des possibilités d'accès multiples.

**L'articulation :**

Mettre en valeur l'existant et le rôle particulier du différent élément constitutif de l'espace urbain.

Ilot ouvert : l'Intégration et l'ouverture à l'urbain grâce aux parcours.

VIII.2. Concepts liés au thème**La fluidité :**

Le multiplexe doit nécessairement offrir une bonne fluidité par l'ouverture de ses espaces et leurs interpénétrations, qui découlent de la facilité des accès, et des déplacements. Aussi la gestion de la lumière naturelle par de larges ouvertures, percées et puits de lumière donne une meilleure fluidité aux espaces et met en valeur les volumes.

La transparence :

Un concept qui traduit l'ouverture des espaces vers l'extérieur et l'interpénétration des espaces extérieurs et intérieurs en assurant le concept de continuité visuelle.

La fragmentation:

D'après Portzamparc « Dans la fragmentation, l'idée est que, au lieu de faire Un objet fini, on le divise en morceaux. Pour créer des séquences et pour faire Respirer les lieux entre ce qui est intérieur et fermé, plus ou moins éclairé et ce qui a ciel ouvert ou lumineux.

La hiérarchisation :

La fonction doit être lisible à travers le volume, l'importance d'un espace par rapport à un autre défini par sa forme et sa dimension un autre concept va apparaître afin d'hiérarchiser les espaces le concept **espace dans un espace**.

La légèreté :

Le concept est matérialisé par le choix des matériaux, la priorité est donnée à l'utilisation du verre, métal et le bois.

VIII.3. Genèse du projet

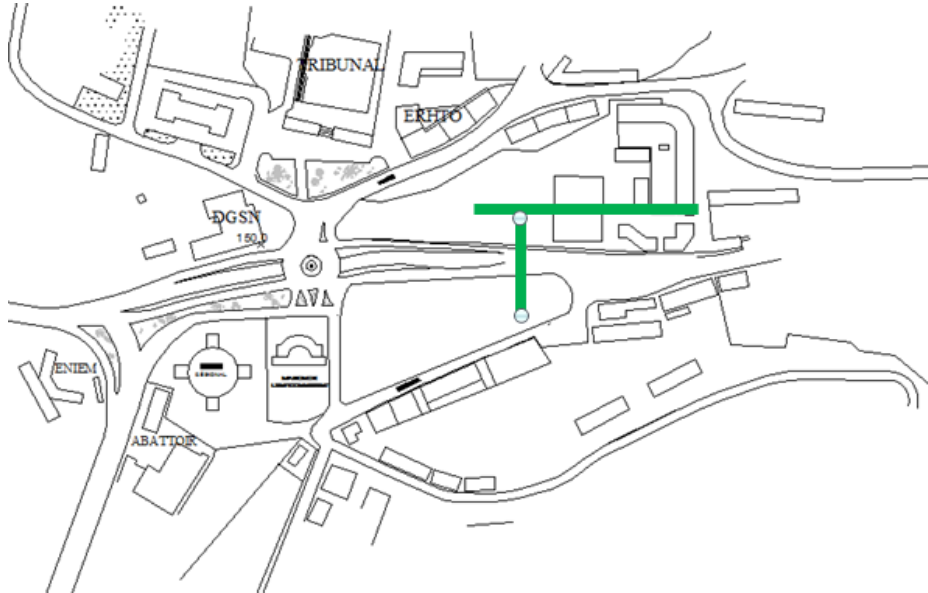
Nous Passerons à la phase de concrétisation formelle et spatiale de l'ensemble des concepts développés précédemment. Cette opération de construction du projet se déroulera sous forme d'un processus qui englobe différentes étapes



1^{ère} étape :

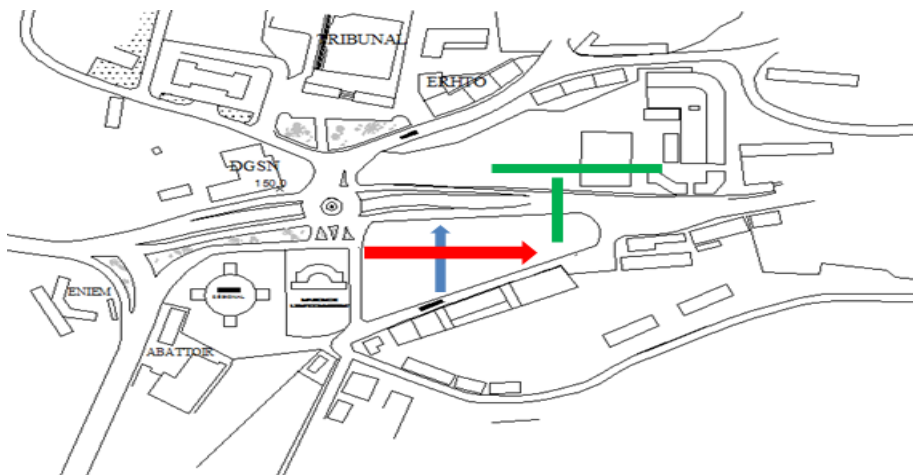
Prolongement du parcours piéton reliant les équipements publics de l'axe Larbi Ben Mhidi en passant par la cité 5 juillet pour aboutir sur la place de l'ancienne gare.

Résorber la rupture entre les trois entités place de l'olivier, place de l'ancienne gare et la vide des abattoirs par une passerelle verte couverte qui constituera un espace public de qualité .



2^{ème} étape :

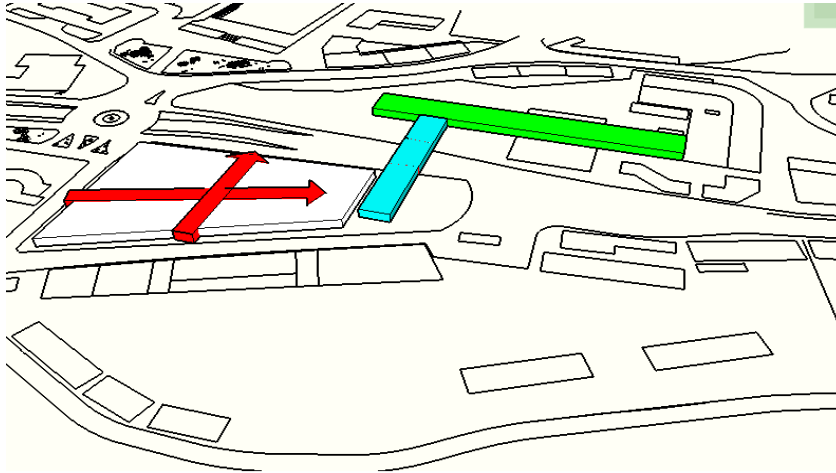
Un axe traversant le terrain démarre de la maison de l'environnement et du musée régional vers le centre-ville, et un autre qui démarre de la parcelle vers le pont vert et la place publics créant deux failles dans la masse donnant naissance à deux véritables rue animée à l'intérieur.





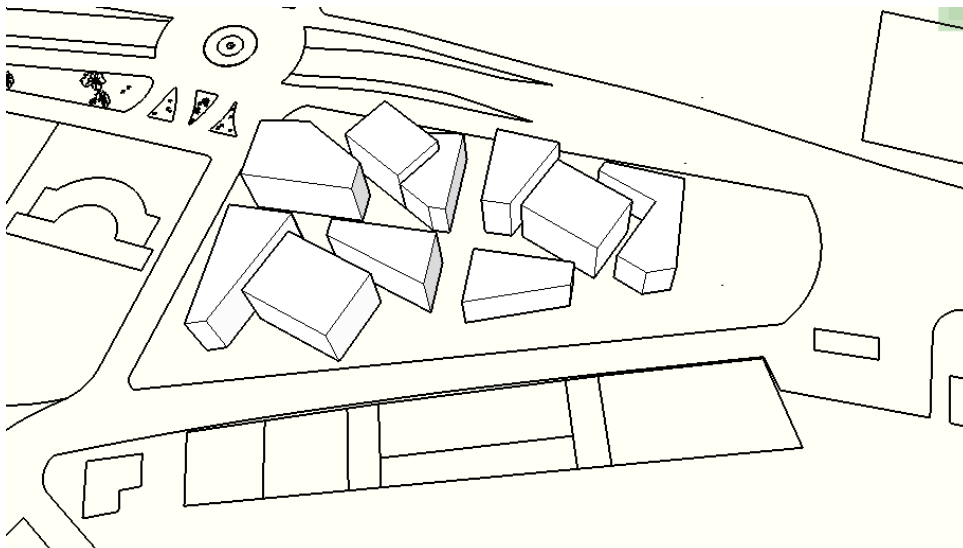
3^{ème} étape :

L'Alignement par rapport aux voix : La voie Larbi Ben M'hidi , La rue Chaffa . La forme de la parcelle nous a dessiné une forme trapézoïdale.



4^{ème} étape :

Afin de diminuer la compacité de notre projet, nous avons fragmenté ce dernier matérialisant le concept d'ilot ouvert.



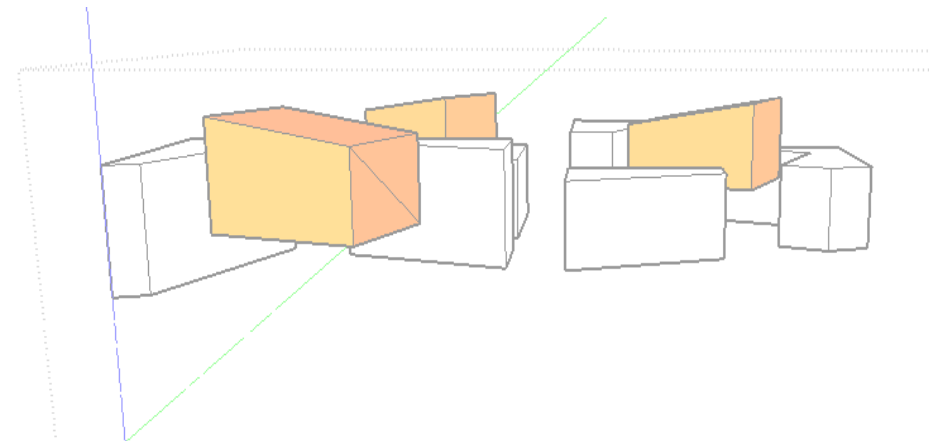


5^{ème} étape :

La hiérarchisation :

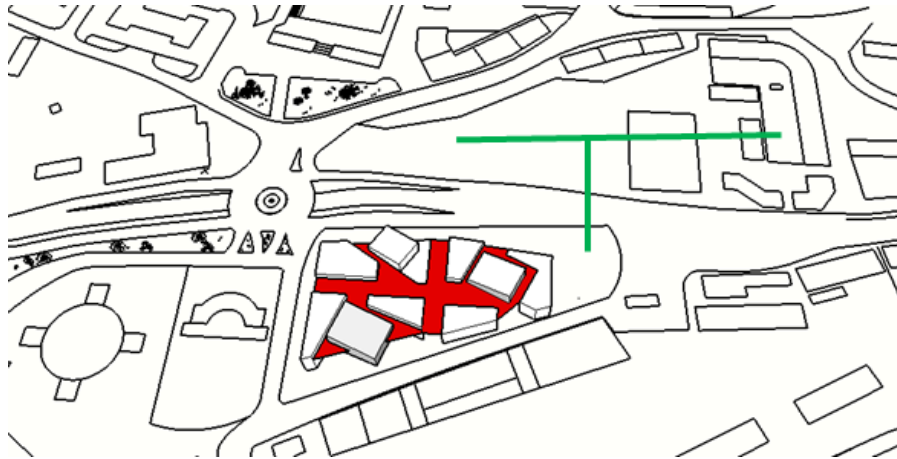
Pour que la fonction apparaisse les volumes centraux seront réservés pour les salles de cinéma.

L'inclinaison de ces volumes centraux permettra de mettre en valeur leur fonction et donnera une lisibilité fonctionnelle au projet. Les salles de cinéma seront aussi surélevées pour accentuer cette lisibilité de l'extérieur mais aussi de l'intérieur et matérialiser ainsi le concept d'espace dans un espace.



**6^{ème} étape :**

Le projet sera unifié par une couverture perforée permettant ainsi d'articuler les différents volumes et assurera l'éclairage des deux rues intérieures traversant le projet et les différents parcours intérieurs.

**VIII.4.Description du projet**

Notre projet s'inscrit dans une démarche globale de requalification urbaine visant les espaces publics de l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, à savoir, la place M'barek Ait Menguellat (ancienne gare) et la place de l'olivier et ce en introduisant de nouveaux usages et de nouvelles pratiques et une nouvelle manière d'aborder l'espace public à travers des aménagements contemporains, verdissements, mobilier urbain de qualité ainsi que des œuvres d'art qui peuvent contribuer à placer les passants dans un musée à ciel ouvert.

Le pont vert aménagé considéré comme un espace public à part entière contribue à assurer une continuité entre les différentes places et le projet et permet de résorber la rupture créée par la trémie.

Notre projet de multiplexe vise à redorer l'image de l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou en requalifiant les espaces publics existants et en réhabilitant l'art cinématographique de cette dernière.

Il se veut comme étant un lieu de vie, d'échange, et de communication visant l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain dépassant ainsi le concept d'espace public à deux dimensions pour aller vers un espace public à trois dimensions conférant une nouvelle identité donnant naissance à des lieux d'interactions sociales lors d'événements, de projections....



Le projet prend naissance sur une parcelle de forme trapézoïdale d'environ 3000 m². Il s'aligne sur la voie principale, à savoir L'avenue « Larbi Ben M'hidi » et la rue chaffa, ce qui assure une continuité urbaine et permet l'utilisation rationnelle de la parcelle.

Fort de son caractère d'espace public le projet offre plusieurs accès piétons assurant une perméabilité et une gestion des flux convergeant vers le projet.

Les deux rues intérieures aménagées permettent d'assurer une continuité entre le projet et son environnement et ainsi renforcer le concept d'espace public qui caractérise le projet.

Contrairement aux anciennes salles de cinéma, ce projet de multiplexe offre à sa clientèle une série de service et de prestations de par la mixité et la diversité de ses fonctions, ajoutez à cela un large choix de films sur plusieurs séances journalières, des salles de jeux, des restaurants, des salles de projection, des points de ventes.

Le projet se développe selon le concept d'espace public avec un RDC traversé par les deux rues intérieurs autours des quelles seront disposés les espaces dédiés à la rencontre, l'échange, à savoir les foyers, les cafés, les restaurants, salles de jeux, points de vente, jardin

Les salles de cinéma surélevées permettent de dégager le RDC pour concrétiser le concept d'espace dans un espace et assurer une meilleure fluidité au niveau du RDC et une lisibilité mettant en valeur les salles de cinéma.

L'accès vers ces salles de cinéma se fait au niveau du R+1 par des couloirs de circulations animés et éclairés en opposition avec ce qui se fait dans d'autres cinémas, cela permet de renforcer la cohésion sociale et offre un spectacle sur la ville au travers des différentes façades vitrées.

Le R+2 qui représente le dernier niveau de ce multiplexe abrite les bureaux administratifs et la majorité des locaux techniques.

Le projet est unifié par une couverture perforée permettant d'éclairer les espaces intérieurs de manière naturelle et participe à la diffusion d'une ambiance particulière selon l'intensité de l'ensoleillement

Les failles et les brisures traitées avec du verre reflètent l'idée de composition du projet. Elles filtrent et régulent les flux lumineux selon la nécessité d'éclairage de chaque espace.

CONCLUSION GENERALE :

Partis d'une réflexion sur le concept d'espaces publics et de leur rôle dans les politiques de requalification en milieu urbain, il est apparu que ces derniers représentent de nos jours un enjeu fondamental pour les aménageurs et les politiques publiques, cette remise en question survenu après les effets néfastes de l'urbanisme fonctionnaliste a permis de redonner un nouveau souffle à la ville à travers une politique faisant de l'espace public une priorité, des espaces conviviaux, de qualité et pouvant accueillir la population, de la culture et des festivités. En effet de nouvelles forme et approches se sont développées, faisant des espaces publics des objets de promotion intégrés à une logique de marketing urbain, permettant de valoriser et de changer l'image de la ville et son attractivité touristique, par le renforcement du lien social, la mise en spectacle, tout cela à travers des politiques de requalification visant l'espace public.

Parmi les nombreuses approches employées de nos jours dans les politiques de requalification des espaces publics, nous avons noté l'usage de la dimension culturelle, cette démarche permet de promouvoir une image de ville rayonnante et d'obtenir des retombées économiques. En effet, les villes contemporaines misent sur l'art et l'industrie culturelle en les intégrant dans les différents projets de requalification afin de développer le tourisme et faire rayonner l'image de la ville lui conférant une vraie identité.

C'est dans cette optique que nous nous sommes portés sur la requalification des espaces publics comme thème pour notre projet de fin d'étude et ce à travers l'usage de la culture comme élément qualificateur à promouvoir. Nous avons transposé cela au contexte local, et particulièrement à la ville de Tizi-Ouzou que nous avons choisi comme cas d'étude pour diverses raisons, et principalement pour les nombreux dysfonctionnements que nous avons constaté.

L'entrée ouest de la ville Tizi-Ouzou (Quartier de l'ancienne gare) a été choisie pour abriter notre projet auquel nous avons voulu associer le domaine cinématographique, en choisissant de projeter des salles de cinéma multiplexe dans le but principal et de réhabiliter l'art cinématographique et renforcer sa présence en milieu urbain, ce choix a été conforté par les nombreuses statistiques qui démontrent une forte déperdition et décadences des espaces dédiés à la projection cinématographique que ce soit au niveau national que local.

Ce projet de multiplexe est une réponse aux multiples problématiques et dysfonctionnements présents puisque il vise à redorer l'image de la ville de Tizi-Ouzou en participant à renforcer la centralité de l'entrée ouest (Quartier de l'ancienne gare) mais aussi à réhabiliter l'art cinématographique dans cette ville qui est quasi inexistant, et participer pleinement au renouveau de la ville de Tizi-Ouzou.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage

Pierre Merlin et F. Choay, « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988.

Toussan Jean-Yves et Zimmerman Monique, User, observer, programmer et fabriquer. 2001.

Virginie Picon-Lefebvre, Les espaces publics modernes : situation et proposition, Edition le Moniteur 1997.

M.J.Bertrand ;H.Listowski, Les places dans la ville, Edition Dunod ,Nancy.

Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein et Peter Güller, Vivre et créer l'espace public, Ed Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

BOYET Annie & LEFEBVRE–Elisabeth Rojat, Aménager les espaces publics, Le mobilier urbain, Ed Le moniteur, Paris(1994).

Carlos Broto, Rénover, Transformer et Utiliser l'espace public : La clé de Barcelone, Edition Links 2010.

COSNIER Jacques, l'éthologie des espaces publics, in GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul(2001).

Calsat Henri-Jean, « Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace », Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France.

Boury Paul, « Comprendre l'urbanisme », Editions Le Moniteur, 2ème édition, 1980.

Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994.

La cloche F., « Architectures de cinémas », éd. Moniteur, Paris 1981.

Gérard Cladel, Kristian Feigelson, Jean-Michel Gévaudan, Christian Landais, Daniel Sauvaget Le cinéma dans la cité, Éditions du Félin, 2001.

Carlos Broto , Rénover ,Transformer et utiliser l'espace public :La clé de Barcelone ,Edition LINKS2010.

Ariella Masbouni, Barcelone La ville innovante, Éditions du Moniteur, paris 2010

FERRAS, Robert, Barcelone, Croissance d'une métropole, Paris, Editions Anthropos, 1977.

LECROART P, SALLET-LAVOREL H, « Des Jeux Olympiques de Barcelone de 1992 au Forum Universel de 2004 » in Cahier Espaces, n°74, août 2002.

Françoise Choay, *Le règne de l'urbain et la mort de la ville*, in la Ville, Art et Architecture en Europe, 1870-1993 Paris : Centre George Pompidou,1994,

Les chartes

« Charte de Lisbonne », octobre 1995, In : <http://www2.archifr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>.

« Charte Burra » 1997, In : <http://www2.archifr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>.

« Charte d'Athènes » ; Le Corbusier 1943.

Les sites internet

http://www.attf.asso.fr/uploads/Document/09/WEB_CHEMIN

<http://andrelenotre.com/2012/05/07/jardins-de-versailles-vue-generale-du-bassin-de-latone-du-tapis-vert-et-du-chateau-carte-postale-ancienne-couleur>

<http://www.linternaute.com/paris/magazine/diaporama/06/paris-vu-du-ciel/2000/13.shtml>.

[Barcelone: de l'élaboration du projet urbain à la reformulation d'un projet métropolitain de développement durable" pdf bangalore.html?utm_source=images.google.fr&utm_medium=Images&utm_term=undefined](#)

<http://sallesdecinemas.blogspot.com/2012/11/ariel-toulon-83.html>.

<http://www.archi-guide.com/VL/Fra/amiens.htm>.

<http://paris-ma-ville.over-blog.com/article-le-grand-rex-paris-45841580.html>.

<http://sallesdecinemas.blogspot.com/2014/06/palais-rochechouart-paris-18eme.html>

<http://daniel.granval.over-blog.com>.

<http://archiwebture.citechaillot.fr/awt/recherche>.

http://www.memoire60-70.be/CinemaCoupDeCoeur/Salles_Cinema_Bruxelles.htm.

<http://www.tiziouzou-dz.com/Assets/Images/culture/album>

<http://www.m-culture.gov.dz>

La ville entre image et projet in :

http://www.attf.asso.fr/uploads/Document/09/WEB_CHEMIN_188_1257186566.pdf Jean.

Barcelone: de l'élaboration du projet urbain à la reformulation d'un projet métropolitain de développement durable" PDF in :

bangalore.html?utm_source=images.google.fr&utm_medium=Images&utm_term=undefined.

« Le piéton : un acteur privilégié de l'espace public barcelonais » in :

<http://id.erudit.org/iderudit/019587ar>

Barcelone : Projets Urbains globaux et revendications territoriales in <https://socio-anthropologie.revues.org/pdf/433>

BARCELONE : ville de projet in www.aulabarcelona.org/atelier/rutes/07-22barcelona-francais.pdf

Mémoires :

AMIRECHE Toufik, Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, université de Constantine, 2012

Mémoire de master en architecture « Le devenir des salles de cinéma en Algérie ».Cas de la ville de Tizi-Ouzou , juin 2015.

MEZEGRAN S. Les salles de cinéma de la période coloniale, un segment du patrimoine en déperdition : cas de la ville d'Alger. Mémoire de Magister.

BELKHEMSA Belkacem, une nouvelle manière de penser la ville à travers le projet urbain, cas de Barcelone, Lyon et Alger, mémoire de magistère, EPAU, Alger, 2008.

M^{me} KHELFANE HAMITI Samia, 2015, réhabilitation des places publics dans la ville de Tizi- Ouzou ,2015.